



# GUIDE PRATIQUE ETUDIANTS

Service des relations internationales



welkom

bine ai venit

bem-vindo

Hoşgeldiniz

herzlich willkommen

héna  
lux

laipni lūdzam

welcome

환영합니다

HAUTE ÉCOLE DE  
NAMUR LIÈGE-LUXEMBOURG

bienvenue

wëllkom

ຍິນດີ

sveiki atvyk

Καλός ήλθατε

witai

Добре Дошъл

tere tufemast

hosgeldiniz

üdvözlet

hépa  
húx

dobrodošli

velkommen

tervetuloa

HAUTE ÉCOLE DE  
NAMUR LIÈGE-LUXEMBOURG

vítejte

vitame vás

ترحيب

benvvenuto

BIENVENIDOS

Chère étudiante,

Cher étudiant,

Vous avez choisi de suivre une partie de votre cursus académique à la Haute École de Namur-Liège-Luxembourg : avec les étudiants et les membres du personnel, je vous souhaite la bienvenue. Outre l'équipe de professeurs et le personnel administratif de la section dans laquelle vous êtes inscrit(e), le service des Relations internationales et les services de notre Haute École mettront tout en œuvre pour vous assurer un séjour à la hauteur de vos espérances.

Effectuer une partie de son cursus en mobilité, c'est d'abord, pour un étudiant, rejoindre une institution à laquelle son établissement d'origine fait confiance. Dans ses dix implantations qui se trouvent dans trois Provinces du Sud de la Belgique, notre Haute École offre aux étudiants qui s'adresse à elle une formation intellectuelle et professionnalisante de qualité.

Effectuer une partie de son cursus en mobilité, c'est aussi s'ouvrir à d'autres coutumes, à d'autres modes de vie, à une autre culture. Heureux de connaître davantage la vôtre, nous veillerons à vous donner l'occasion de découvrir la richesse et la diversité de la nôtre.

Accomplir une partie de son cursus en mobilité, c'est enfin pouvoir vivre une expérience humaine faite de rencontres ; nous souhaitons que celles que vous ferez chez nous soient enthousiasmantes et vous permettront de nouer des liens professionnels et d'amitié durables.

Au fil des pages de cette brochure, puissiez-vous découvrir des moyens qui vous aideront à apprécier cette aventure unique qu'offrent les différents partenariats et dans laquelle, avec vous, nous sommes engagés.

Marylène Pierret

Directrice-Présidente





# TABLE DES MATIERES

## PARTIE I : ETUDIER ET/OU FAIRE UN STAGE À LA HAUTE ECOLE

|  |    |
|--|----|
| 1. L'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles .....                                   | 10 |
| 2. Nos formations.....   | 12 |
| 3. Notre calendrier académique.....  | 18 |
| 4. Nos implantations .....   | 19 |
| 4.1 Les situations géographiques.....  | 19 |
| 4.2 Les accès aux implantations.....   | 20 |
| 5. Vos contacts avec le service des relations internationales.....                         | 26 |
| 6. Le système ECTS : la reconnaissance de votre programme.....                             | 29 |
| 7. Notre catalogue de cours et les cours en anglais .....                                  | 30 |
| 8. Nos exigences à propos de votre connaissance du français .....                          | 30 |
| 9. Notre règlement d'études.....   | 31 |
| 10. Votre check liste avant le départ.....   | 32 |
| 11. Votre dossier de candidature .....   | 33 |
| 11.1 L'accès direct au formulaire en ligne .....   | 33 |
| 11.2 La constitution de votre dossier de candidature .....                                 | 33 |
| 11.3 Les dates limites d'inscription en ligne.....   | 33 |
| 11.4 Les activités d'intégration.....  | 34 |
| 12. Votre convention d'études (learning agreement).....                                    | 34 |
| 13. Vos premiers contacts avec les étudiants.....  | 34 |
| 14. Dès votre arrivée .....  | 34 |
| 14.1 Contactez le coordinateur des relations internationales de votre implantation .....   | 34 |
| 14.2 Recevez votre carte d'étudiant et vos codes d'accès au portail de la Haute École..... | 35 |
| 14.3 Effectuez les démarches administratives à la ville .....                              | 36 |
| Arlon .....  | 36 |
| Seraing - Liège .....  | 36 |
| Namur .....  | 37 |
| Bastogne .....   | 38 |
| Marche.....  | 38 |
| Virton.....  | 39 |
| 14.4 Le Conseil des Etudiants .....  | 39 |
| 15. Nos services aux étudiants .....   | 40 |
| 15.1 Promotion de la réussite.....   | 40 |
| 15.2 Aide sociale.....   | 40 |
| 15.3 Étudiants à besoins spécifiques .....   | 41 |
| 15.4 Vos conditions de réussite .....  | 41 |
| 16. Avant votre retour.....  | 41 |
| 16.1 Votre attestation de séjour.....  | 41 |
| 16.2 Votre convention d'études, section à compléter après la mobilité .....                | 41 |

|  |           |
|--|-----------|
| <b>Généralités</b> .....                                 | 42        |
| 1. Vos assurances .....                                  | 42        |
| 2. La gestion d'un handicap .....                        | 42        |
| 3. Le coût de la vie en Belgique .....                   | 42        |
| 4. Votre compte bancaire.....                            | 43        |
| 5. L'aide financière .....                               | 43        |
| 6. La téléphonie mobile .....                            | 43        |
| 7. Les transports en commun.....                         | 44        |
| 7.1 Le train.....  | 44        |
| 7.2 Le bus.....  | 45        |
| 8. Les numéros d'appel d'urgence.....                    | 45        |
| 9. Les logements .....                                   | 45        |
| <br>   |           |
| <b>Arlon</b> .....                                       | <b>46</b> |
| 1. Votre logement.....                                   | 46        |
| 2. Les transports en commun .....                        | 47        |
| 3. Les urgences et la santé.....                         | 47        |
| 4. Nos bibliothèques.....                                | 48        |
| 5. Vos activités sportives .....                         | 48        |
| 6. Vos activités socioculturelles .....                  | 49        |
| 6.1 Nos propositions d'activités.....                    | 49        |
| 6.2 Les salles de cinéma.....                            | 49        |
| 6.3 Les musées.....                                      | 49        |
| 6.4 Les monuments .....                                  | 50        |
| 6.5 Les marchés .....                                    | 50        |
| 6.6 Les théâtres .....                                   | 51        |
| 6.7 Les festivités .....                                 | 51        |
| <br>   |           |
| <b>Bastogne</b> .....                                    | <b>53</b> |
| 1. Votre logement.....                                   | 53        |
| 2. Les transports en commun .....                        | 54        |
| 3. Les urgences et la santé.....                         | 54        |
| 4. Le centre multimédia du département pédagogique ..... | 54        |
| 5. Vos activités sportives .....                         | 56        |
| 6. Vos activités socioculturelles .....                  | 56        |
| 6.1 Nos propositions d'activités.....                    | 57        |
| 6.2 Les salles de cinéma.....                            | 57        |
| 6.3 Les musées.....                                      | 57        |
| 6.4 Les monuments .....                                  | 58        |

|  |           |
|--|-----------|
| 6.5 Les marchés .....  | 60        |
| 6.6 Les théâtres .....   | 60        |
| 6.7 Les festivités .....   | 60        |
| <b>Marche .....</b>  | <b>62</b> |
| 1. Votre logement .....  | 62        |
| 2. Les transports en commun .....  | 63        |
| 3. Les urgences et la santé .....  | 63        |
| 4. Nos bibliothèques .....   | 64        |
| 5. Vos activités sportives .....   | 64        |
| 6. Vos activités socioculturelles .....  | 64        |
| 6.1 La maison de la culture– Théâtre .....   | 64        |
| 6.2 Les salles de cinéma .....   | 64        |
| 6.3 Les musées .....   | 65        |
| 6.4 Le Wex .....   | 65        |
| 6.5 Les monuments .....  | 66        |
| 6.6 Les marchés .....  | 66        |
| 6.7 Les festivités .....   | 66        |
| <b>Namur .....</b>   | <b>67</b> |
| 1. Votre logement .....  | 67        |
| 1.1 Le kot .....   | 67        |
| 1.2 La pédagogie du département paramédical .....                                      | 68        |
| 2. Les transports en commun .....  | 69        |
| 3. Les urgences et la santé .....  | 70        |
| 4. Nos bibliothèques .....   | 71        |
| 4.1 Le centre de documentation de l'IESN .....   | 71        |
| 4.2 Le centre de documentation du département paramédical .....                        | 71        |
| 4.3 Le centre de documentation du département pédagogique de Champion .....            | 72        |
| 4.4 Le centre de documentation des départements pédagogique et social de Malonne ..... | 72        |
| 4.5 Le centre de documentation du département social de Namur .....                    | 72        |
| 5. Vos activités sportives .....   | 73        |
| 6. Vos activités socioculturelles .....  | 74        |
| 6.1 Nos propositions d'activités .....   | 74        |
| 6.2 Les salles de cinéma .....   | 74        |
| 6.3 Les musées .....   | 75        |
| 6.4 Les monuments .....  | 76        |
| 6.5 Les marchés .....  | 77        |
| 6.6 Les théâtres .....   | 77        |
| 6.7 Les festivités .....   | 77        |
| 6.8 Le tourisme fluvial .....  | 89        |

|  |           |
|--|-----------|
| <b>Seraing</b> .....                   | <b>80</b> |
| 1. Votre logement.....                 | 80        |
| 2. Les transports en commun.....       | 81        |
| 3. Les urgences et la santé.....       | 82        |
| 4. Nos bibliothèques.....              | 83        |
| 5. Vos activités sportives.....        | 83        |
| 6. Vos activités socioculturelles..... | 83        |
| 6.1 Nos propositions d'activités.....  | 83        |
| 6.2 Les salles de cinéma.....          | 84        |
| 6.3 Les musées.....                    | 84        |
| 6.4 Les monuments.....                 | 84        |
| 6.5 Les marchés.....                   | 85        |
| 6.6 Les théâtres et spectacles.....    | 85        |
| 6.7 Les festivités.....                | 85        |
| <b>Virton</b> .....                    | <b>86</b> |
| 1. Votre logement.....                 | 86        |
| 2. Les transports en commun.....       | 87        |
| 3. Les urgences et la santé.....       | 87        |
| 4. Nos bibliothèques.....              | 88        |
| 5. Vos activités sportives.....        | 88        |
| 6. Vos activités socioculturelles..... | 89        |
| 6.1 Nos propositions d'activités.....  | 89        |
| 6.2 Les salles de cinéma.....          | 89        |
| 6.3 Les musées.....                    | 90        |
| 6.4 Les monuments.....                 | 91        |
| 6.5 Les marchés.....                   | 91        |
| 6.6 Les théâtres.....                  | 91        |
| 6.7 Les festivités.....                | 91        |

## LISTE DES ANNEXES

|   |     |
|---|-----|
| Annexe 1 : Convention d'études, section Avant, Pendant et Après la mobilité ..... | 94  |
| Annexe 2 : Convention de stage, section Avant, Pendant et Après la mobilité.....  | 100 |
| Annexe 3 : Attestation de séjour .....  | 106 |
| Annexe 4 : Consignes pratiques du cours de français .....                         | 107 |
| Annexe 5 : Descriptif du cours de français .....                                  | 108 |
| Annexe 6 : Formulaire d'inscription au cours de français .....                    | 110 |
| Annexe 7 : Coordonnées du service d'aide sociale .....                            | 111 |
| Annexe 8 : Grille d'auto-évaluation du niveau de langue .....                     | 112 |
| Annexe 9 : Formations par catégorie .....   | 114 |

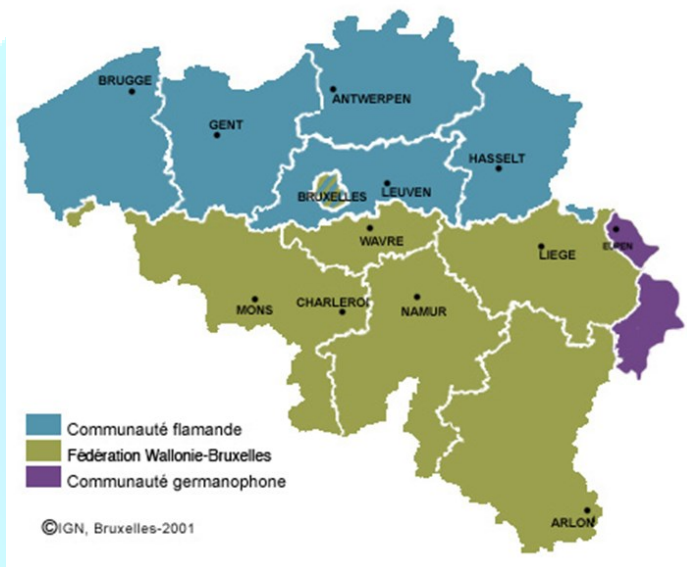


## PARTIE I

# ETUDIER ET/OU FAIRE UN STAGE À LA HAUTE ECOLE

## 1. L'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles

La Belgique est un Etat fédéral qui se compose de trois Communautés et de trois Régions. Les trois Communautés, dont les éléments constitutifs sont la culture et la langue, sont la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Communauté flamande et la Communauté germanophone.



Source: [www.federation-wallonie-bruxelles.be](http://www.federation-wallonie-bruxelles.be)

La Fédération Wallonie-Bruxelles est compétente pour tous les niveaux d'enseignement : fondamental, secondaire, supérieur non-universitaire et universitaire.

L'enseignement supérieur est organisé dans différents types d'établissements: les universités (regroupées en trois académies), les hautes écoles et les écoles supérieures des arts.

L'enseignement supérieur dispensé dans les universités est de type long (baccalauréat, master et études de 3e cycle), tandis que les hautes écoles et les écoles supérieures des arts offrent le type long (baccalauréat et master) et/ou le type court (baccalauréat professionnalisant).

Le tableau de la page suivante reprend le système national d'enseignement selon le décret du 31 mars 2004 définissant l'enseignement supérieur, favorisant son intégration à l'espace européen de l'enseignement supérieur et refinançant les universités.

| Enseignement préscolaire  |  |  |   |                           |                             |                                     |
|---|--|--|---|---------------------------|-----------------------------|-------------------------------------|
| Enseignement primaire (6 ans)   |  |  |   |                           |                             |                                     |
| Enseignement secondaire : général, technique, artistique, professionnel (6 ans) |  |  |   |                           |                             |                                     |
| Enseignement supérieur  |  |  |   |                           |                             |                                     |
|   |  | Universités  | Hautes Ecoles   |                           | Ecoles supérieures des Arts |                                     |
|   |  |  | Type court  | Type long                 | Type court                  | Type long                           |
| 1 <sup>er</sup> cycle   | Bachelier (niveau 6)   | 180 crédits (3 ans)  | 180 crédits (3 ans)<br>240 crédits (4 ans) : Sage-femme | 180 crédits (3 ans)       | 180 crédits (3 ans)         | 180 crédits (3 ans)                 |
|   | Spécialisation (niveau 6)                                    | /  | 60 crédits (1 an)                                       | /                         | /                           | /                                   |
| 2 <sup>e</sup> cycle  | Master (niveau 7)  | 60 crédits (1 an) : master   |   |                           |                             |                                     |
|   |  | 120 crédits (2 ans) : master à finalité didactique ou approfondie ou spécialisée | /   | 60 crédits/an (1 à 2 ans) | /                           | 60 crédits/an (1 à 2 ans)           |
|   | Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (niveau 7) | 30 crédits   | /   | 30 crédits                | /                           | 30 crédits                          |
| 3 <sup>e</sup> cycle  | Doctorat (niveau 8)  | Master complémentaire  |   |                           |                             |                                     |
|   |  | 60 crédits au moins (1 an au moins)  | /   | /                         | /                           | 60 crédits au moins (1 an au moins) |
|   |  | 180 crédits au moins   | /   | /                         | /                           | /                                   |

## 2. Nos formations

La Haute École propose des baccalauréats dans l'enseignement supérieur de type court ainsi que plusieurs années de spécialisation. La Haute École propose également un master en ingénierie et action sociales ainsi qu'un master en sciences de l'ingénieur industriel.

Ces formations se regroupent en cinq catégories : économique, paramédicale, pédagogique, sociale, technique.

### • Catégorie économique

Baccalauréat « **Assistant de direction** » : site d'Arlon

Baccalauréat « **Comptabilité (fiscalité/gestion)** » : site d'Arlon et de Namur (IESN)

Baccalauréat « **Droit** » : site de Namur (IESN)

Baccalauréat « **Informatique de gestion (analyste-programmeur)** » :  
site de Namur (IESN)

Baccalauréat « **Marketing** » : site de Namur (IESN)



### • Catégorie paramédicale

Baccalauréat « **Soins infirmiers** » : site de Namur (paramédical Sainte-Elisabeth)

Baccalauréat « **Sage-femme** » : site de Namur (paramédical Sainte-Elisabeth)

Spécialisation « **Salle d'opération** » : site de Namur (paramédical-Sainte Elisabeth)

Spécialisation « **Santé communautaire** » :  
site de Namur (paramédical Sainte-Elisabeth)

Spécialisation « **Soins intensifs et aide médicale urgente (SIAMU)** » :  
site de Namur (paramédical Sainte-Elisabeth)



### • Catégorie sociale

Baccalauréat « **Assistant social** » : site de Namur (social) et d'Arlon

Baccalauréat « **Bibliothécaire - documentaliste** » : site de Malonne

Baccalauréat « **Gestion des ressources humaines** » : site de Namur (social)

Master « **Ingénierie et action sociales** » :

site de Namur (social) et de Louvain-la-Neuve







• Catégorie pédagogique

Baccalauréat « **Instituteur préscolaire** » : site de Bastogne et de Champion

Baccalauréat « **Instituteur primaire** » :

site de Bastogne, de Champion et de Malonne

Baccalauréat « **Professeur dans l'enseignement secondaire** »

- **Anglais - Néerlandais** : site de Bastogne et de Champion
- **Economie familiale et sociale** : site de Namur (IESN)
- **Education physique** : site de Malonne
- **Français - Français langue étrangère** : site de Bastogne et de Malonne
- **Français - Religion** : site de Bastogne et de Malonne
- **Mathématique** : site de Bastogne et de Champion
- **Sciences : biologie, chimie, physique** : site de Bastogne et de Champion
- **Sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales** :  
site de Bastogne et de Malonne

Post-baccalauréat « **Orthopédagogie** » : site de Champion

• Catégorie technique

Baccalauréat « **Informatique et systèmes – finalité Automatique** »

site de Namur (IESN)

Baccalauréat « **Informatique et systèmes – finalité Sécurité des systèmes** »

site de Namur (IESN)

Baccalauréat « **Electromécanique** » : site d'Arlon et de Seraing

Baccalauréat « **Mécatronique et robotique** » : site de Seraing

(formation en alternance)

Baccalauréat « **Technologie de l'informatique** » : site de Namur (IESN)

*Programme en anglais ( 2ème quadrimestre) pour les 2ème bac en ICT*

Baccalauréat « **Sciences industrielles** » : site de Virton

Master « **Sciences de l'ingénieur industriel** » : site de Virton

Master « **Architecture des systèmes informatiques** » : site de Marche en Famenne



## BACCALAUREAT

| Site     | Contacts Rel. Inter. | Formation   | Catégorie  |
|----------|----------------------|---|--|
| Arlon    | Murielle Thunus      | 0415. Assistant de direction<br>0411. Comptabilité (fiscalité)<br>0411. Comptabilité (gestion)<br>0923. Assistant social<br>0714 Electromécanique   | Economique<br>Economique<br>Economique<br>Sociale<br>Technique   |
| Bastogne | Carine Closter       | 0112. Instituteur préscolaire<br>0113. Instituteur primaire<br>0114. Professeur dans l'enseignement secondaire : Anglais — Néerlandais<br>0114. Professeur dans l'enseignement secondaire : Français — Français langue étrangère<br>0114. Professeur dans l'enseignement secondaire : Français — Religion<br>0114. Professeur dans l'enseignement secondaire : Mathématique<br>0114. Professeur dans l'enseignement secondaire : sciences : biologie, chimie, physique<br>0114. Professeur dans l'enseignement secondaire : Sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales | Pédagogique<br>Pédagogique<br>Pédagogique<br>Pédagogique<br>Pédagogique<br>Pédagogique<br>Pédagogique<br>Pédagogique |

|          |                   |  |   |
|----------|-------------------|--|---|
| Champion | Chantal Muller    | <p>0112. Instituteur préscolaire</p> <p>0113. Instituteur primaire</p> <p>0114. Professeur dans l'enseignement secondaire : Allemand — Anglais — Néerlandais</p> <p>0114. Professeur dans l'enseignement secondaire : Mathématique</p> <p>0114. Professeur dans l'enseignement secondaire : Sciences : biologie, chimie, physique</p>  | <p>Pédagogique</p> <p>Pédagogique</p> <p>Pédagogique</p> <p>Pédagogique</p> <p>Pédagogique</p> <p>Pédagogique</p> |
| Malonne  | Béatrice Florence | <p>0113. Instituteur primaire</p> <p>0114. Professeur dans l'enseignement secondaire : Education physique</p> <p>0114. Professeur dans l'enseignement secondaire : Français — Français langue étrangère</p> <p>0114. Professeur dans l'enseignement secondaire : Français — Religion</p> <p>0114. Professeur dans l'enseignement secondaire : Sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales</p> <p>0322. Bibliothécaire — documentaliste</p> | <p>Pédagogique</p> <p>Pédagogique</p> <p>Pédagogique</p> <p>Pédagogique</p> <p>Pédagogique</p> <p>Sociale</p>     |

## BACCALAUREAT

| Site                | Contacts Rel. Inter.                 | Formation  | Catégorie   |
|---------------------|--------------------------------------|--|---|
| Namur (IESN)        | Isabelle Billard et Els de Jong      | 0421. Droit<br>0411. Comptabilité (fiscalité)<br>0411. Comptabilité (gestion)<br>0613. Informatique de gestion (analyste-programmeur)<br>0414. Marketing<br>0114. Economie familiale et sociale<br>0714. Automatique<br>0613. Technologie de l'informatique<br>0613. Sécurité des systèmes informatiques | Economique<br>Economique<br>Economique<br>Economique<br>Pédagogique<br>Technique<br>Technique |
| Namur (paramédical) | Delphine Rasador                     | 0913. Infirmier<br>0913. Sage-femme<br>0913. Spécialisation en salle d'opération<br>0913. Spécialisation en santé communautaire<br>0913. Spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente (SIAMU)  | Paramédicale<br>Paramédicale<br>Paramédicale<br>Paramédicale<br>Paramédicale                  |
| Namur (social)      | François Lalaoui<br>Laurence Leonard | 0923. Assistant social<br>0413. Gestion des ressources humaines  | Sociale<br>Sociale  |
| Seraing             | Vanessa Rosso                        | 0714. Electromécanique<br>0714. Mécatronique et robotique  | Technique   |

## MASTER

| Site                      | Contacts Rel. Inter. | Formation  | Catégorie |
|---------------------------|----------------------|--|-----------|
| Marche en Famenne         | Véronique Michel     | 0613. Master en architecture des systèmes informatiques                                      | Technique |
| Namur et Louvain-la-Neuve | Josiane Franssen     | 0413 Master en ingénierie et action sociales   | Sociale   |
| Virton                    | Caroline Bosser      | 0714/0715. Master en sciences de l'ingénieur industriel (automatisation et électromécanique) | Technique |

### 3. Notre calendrier académique

L'année académique commence le 15 septembre et se découpe en 3 quadrimestres.

- ◆ Le **premier quadrimestre** s'étend de mi-septembre à la fin janvier. Il est entrecoupé par les vacances de Toussaint (1 semaine), de Noël (2 semaines de fin décembre à début janvier) et se termine par une période d'évaluation de début janvier à fin janvier (selon les dispositions prises dans chaque implantation, Règlement des Etudes, article 57).
- ◆ Le **deuxième quadrimestre** s'étend de la fin janvier à la fin mai. Il est entrecoupé par les vacances de Carnaval ( 3 jours) et de Pâques (2 semaines).
- ◆ Le **troisième quadrimestre** s'étend de la fin mai à la mi-septembre. Il commence par une période d'évaluation (examens de 1ère session). Les vacances d'été s'étendent du 1er juillet à la mi-août. Elles sont suivies par une période d'évaluation (examens de 2ème session) de la mi-août à la mi-septembre.
- ◆ Les dates précises du calendrier académique se trouvent sur le site web de l'école, [www.henallux.be](http://www.henallux.be), rubrique « institution ».

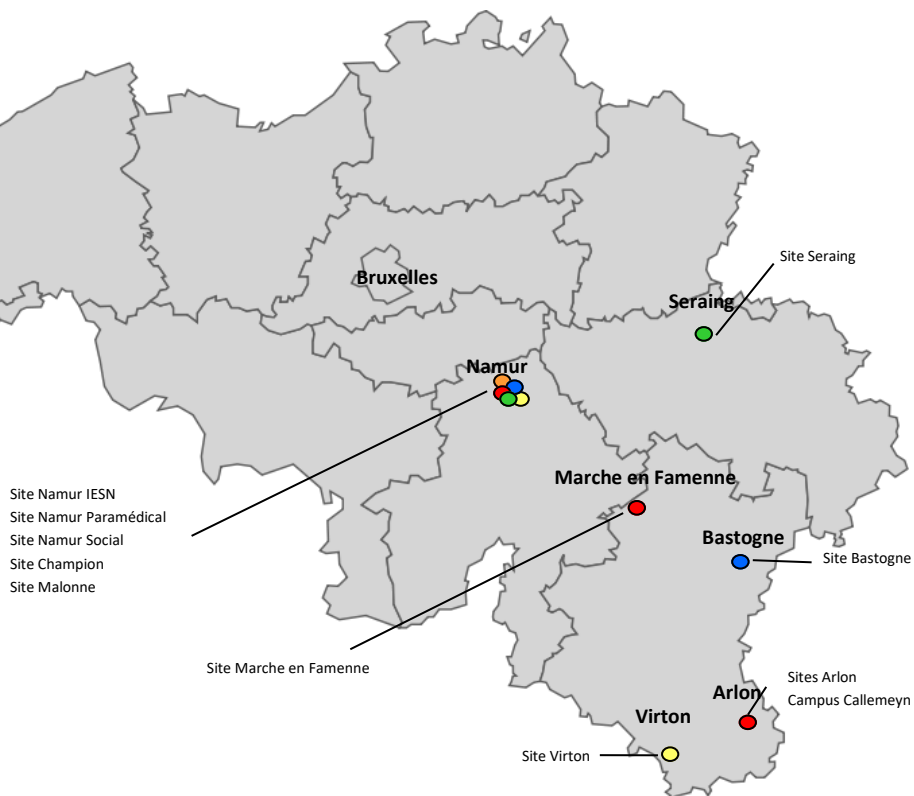


## 4. Nos implantations

La Haute Ecole organise les études au sein de 10 implantations :

- 1 site à Arlon - Départements économique, social et technique
- 1 site à Bastogne - Département pédagogique
- 1 site à Champion (*Namur*) - Département pédagogique
- 1 site à Malone (*Namur*) - Départements pédagogique et social
- 1 site à Marche en Famenne - Département Master en architecture des systèmes informatiques
- 3 sites à Namur - Départements économique, paramédical, pédagogique, social et technique
- 1 site à Seraing - Département technique
- 1 site à Virton - Département ingénieur industriel

### 4.1 Les situations géographiques



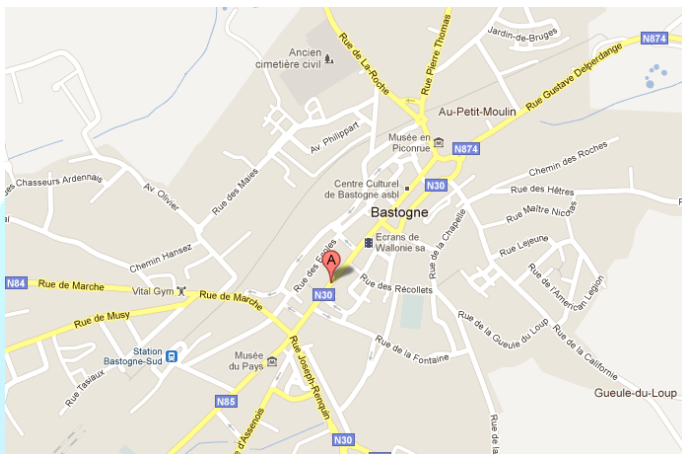




## Site Bastogne - Département pédagogique

Rue du Sablon 27

6600 BASTOGNE



Source : Google Map

## Site Champion - Département pédagogique

Place du Couvent 3

5020 NAMUR (Champion)

À partir de la gare de trains de Namur, Bus n°27



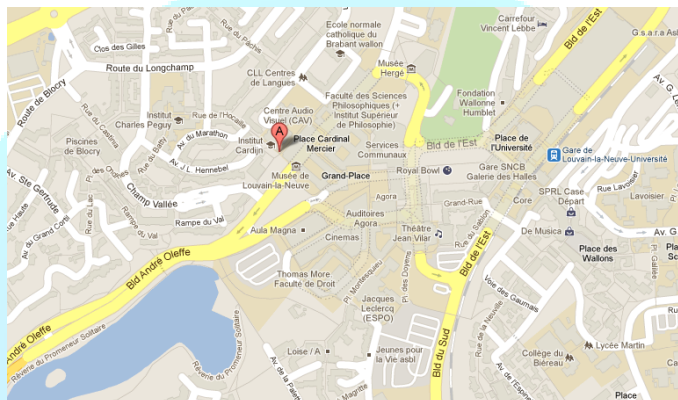
Source : Google Map

## Site Louvain-la-Neuve - Département social

rue de l'Hocaille 10

1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

À 10 minutes à pied de la gare des trains de Louvain-la-Neuve



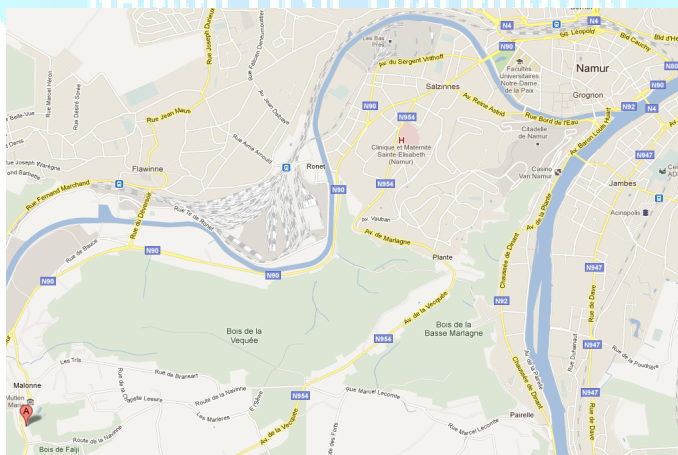
Source : Google Map

## Site Malonne - Départements pédagogique et social

Rue Fond de Malonne 129 A

5020 NAMUR (Malonne)

À partir de la gare des trains de Namur, Bus n°6B

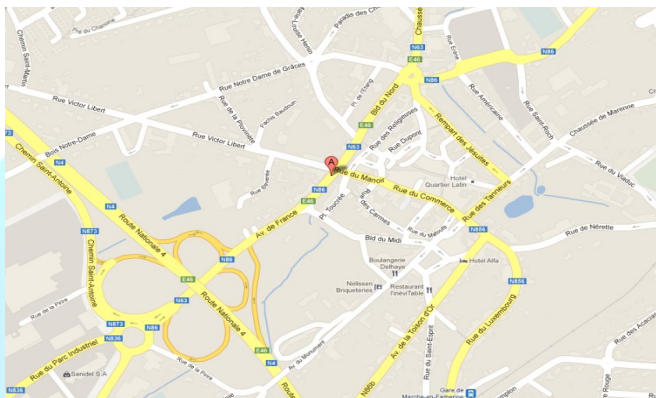


Source : Google Map

## Site Marche en Famenne –Département Master en architecture des systèmes informatiques

Avenue Victor Libert 36H

6900 MARCHE-EN-FAMENNE



Source : Google Map

## Site Namur - Départements économique, pédagogique et technique

Rue Joseph Calozet 19

5000 NAMUR

À 5 minutes à pied de la gare des trains de Namur



Source : Google Map

## Site Namur - Département paramédical

Rue Louis Loiseau 39

5000 NAMUR

À partir de la gare des trains de Namur, Bus n°5



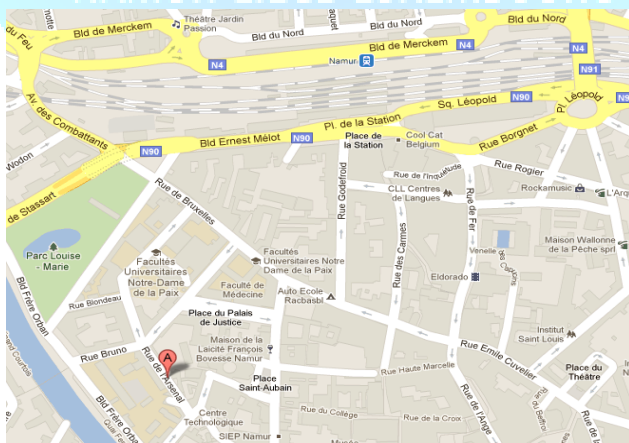
Source : Google Map

## Site Namur - Département social

Rue de l'Arsenal 10

5000 NAMUR

À 10 minutes à pied de la gare des trains de Namur

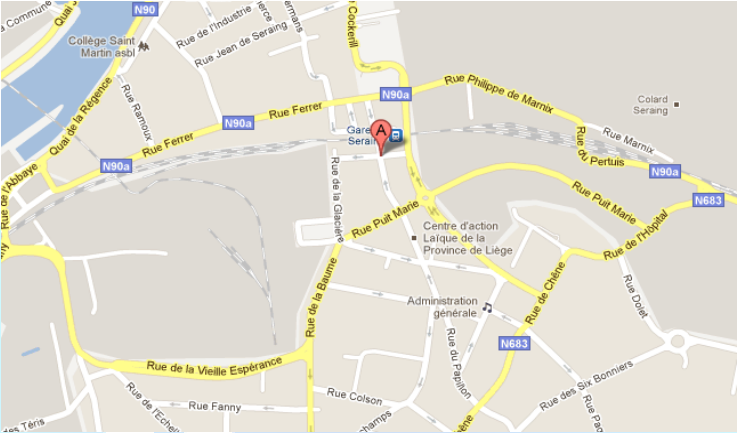


Source : Google Map

**Site Seraing - Département technique**

Rue de la Carrière 20

4100 SERAING



Source : Google Map

**ILUX**  
**HAUTE ÉCOLE DE  
NAMUR-LIÈGE-LUXEMBOURG**

## 5. Vos contacts avec le service des relations internationales



### B NAMUR 15

#### Marie-Anne LECOMTE

Coordinateur institutionnel

E-mail : [marie-anne.lecomte@henallux.be](mailto:marie-anne.lecomte@henallux.be)

Tél. + 32 81 46 85 18

Fax + 32 81 46 85 25

Rue St Donat 130

BE - 5002 NAMUR



#### Murielle THUNUS

**Baccalauréat :**

**Site Arlon - Départements économique,  
technique et social**

E-mail : [murielle.thunus@henallux.be](mailto:murielle.thunus@henallux.be)

Tél. + 32 81 47 99 20

Place du Lieutenant Callemeyn 11

BE - 6700 ARLON



#### Caroline BOSSER

**Master : Site Virton - Département technique**

E-mail : [caroline.bosser@henallux.be](mailto:caroline.bosser@henallux.be)

Tél. + 32 63 58 89 40

Fax + 32 63 57 67 62

Rue d'Arlon Pierrard 112

BE - 6760 VIRTON



#### Carine CLOSTER

**Baccalauréat :**

**Site Bastogne - Département pédagogique**

E-mail : [carine.closter@henallux.be](mailto:carine.closter@henallux.be)

Tél. + 32 61 21 01 76

Fax + 32 61 21 69 10

Rue du Sablon 47

BE - 6600 BASTOGNE

## Chantal MULLER

**Baccalauréat : Site Champion - Département pédagogique**

E-mail : [chantal.muller@henallux.be](mailto:chantal.muller@henallux.be)

Tél. + 32 81 46 85 30

Fax + 32 81 20 85 89

Place du Couvent, 3

BE - 5020 CHAMPION



## Josiane FRANSEN

**Master : Site Louvain-la-Neuve - Département social**

E-mail : [josiane.fransen@henallux.be](mailto:josiane.fransen@henallux.be)

Tél. + 32 10 48 29 72

Fax + 32 473 69 96 16

Institut Cardijn, rue de l'Hocaille, 10

BE - 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

Haute Ecole de Namur-Liège-Luxembourg, rue de l'arsenal 10

BE - 5000 NAMUR



## Béatrice FLORENCE

**Baccalauréat :**

**Site Malonne - Départements pédagogique et social**

E-mail : [beatrice.florence@henallux.be](mailto:beatrice.florence@henallux.be)

Tél. + 32 473 351609

Fax + 32 81 44 02 20

Fond de Malonne, 121

BE - 5020 MALONNE



## Delphine RASADOR

**Baccalauréat : Site Namur - Département paramédical**

E-mail : [delphine.rasador@henallux.be](mailto:delphine.rasador@henallux.be)

Tél. + 32 81 46 85 94

Fax + 32 81 73 57 39

Site Saint Jean de Dieu, Rue L. Loiseau 39

BE - 5000 NAMUR





**Baccalauréat :**

**Site Namur - Départements économique, pédagogique et technique**

E-mail : [international.iesn@henallux.be](mailto:international.iesn@henallux.be)

Tél. + 32 81 46 86 43

Fax + 32 81 46 86 49

Rue J. Calozet 19

BE - 5000 NAMUR

**Isabelle BILLARD**



**Els DE JONG**



**Baccalauréat : Site Namur - Département social**

E-mail : [françois.lalaoui@henallux.be](mailto:françois.lalaoui@henallux.be)

E-mail: [laurence.leonard@henallux.be](mailto:laurence.leonard@henallux.be)

Tél. + 32 81 46 86 60

Fax + 32 81 22 43 19

Rue de l'Arsenal 10

BE - 5000 NAMUR

**Laurence LEONARD**



**François LALAOUI**



**Véronique MICHEL**

**Master : Site de Marche-en-Famenne -  
Département technique**

E-mail : [veronique.michel@henallux.be](mailto:veronique.michel@henallux.be)

Tél. + 32 81 47 99 80

Rue Victor Libert 36 H

BE - 6900 MARCHE-EN-FAMENNE



**Vanessa ROSSO**

**Baccalauréat : Site Seraing -Département technique**

E-mail : [vanessa.rosso@henallux.be](mailto:vanessa.rosso@henallux.be)

Tél. + 32 4 336 62 46

Rue de la carrière 20

BE - 4100 SERAING





## 6. Le système ECTS : la reconnaissance de votre programme

La Haute École utilise le système ECTS (European Credits Transfer System).

L'utilisation de ce système et de ses documents associés permet :

- d'établir la convention d'études,
- d'assurer la reconnaissance des activités reprises dans la convention d'études menées de manière satisfaisante au cours de la période de mobilité.

**L'ECTS** est un système d'accumulation et de transfert de crédits centré sur l'apprenant, qui repose sur la transparence des résultats et processus d'apprentissage. Le système ECTS facilite la mobilité des étudiants.

Les **crédits ECTS** sont basés sur la charge de travail nécessaire à l'étudiant pour atteindre les résultats attendus à l'issue du processus de formation.

Les **résultats d'apprentissage** décrivent ce que l'apprenant est supposé savoir, comprendre et être en mesure de faire à l'issue d'un processus d'apprentissage réussi.

La **charge de travail** indique le temps dont les étudiants ont, en règle générale, besoin pour participer à toutes les activités d'apprentissage (cours, séminaires, projets, travaux pratiques, autoformation, examens, etc.) nécessaires pour parvenir aux résultats d'apprentissage escomptés.

**60 crédits** ECTS sanctionnent la charge de travail d'une année à temps plein d'un apprentissage formel (année académique) et les résultats d'apprentissage correspondants.

Dans la plupart des cas, la charge de travail d'un étudiant est de 1500 à 1800 heures pour une année académique, la **valeur d'un crédit représentant 25 à 30 heures de travail**.

La **convention d'études** (learning agreement), *section à compléter AVANT LA MOBILITÉ*, définit le programme d'études à suivre par l'étudiant, tel que convenu avant le départ entre l'étudiant, l'établissement d'origine et l'établissement d'accueil.

La **convention d'études**, *section à compléter APRÈS LA MOBILITÉ*, délivré à la fin du séjour, confirme que le programme convenu a bien été suivi et indique les résultats de l'évaluation de l'étudiant. Ce document assure la transparence des résultats.

La **convention de stage** (placement agreement), *section à compléter AVANT LA MOBILITÉ* inclut le programme de mobilité proposé pour la période de stage. La *section à compléter APRÈS LA MOBILITÉ* reprend le certificat de stage délivré par l'entreprise.

Plus d'informations sur le site de la Commission européenne Education et formation [http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-policy/doc48\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-policy/doc48_fr.htm)

Les documents clés du système ECTS facilitent l'accumulation et le transfert de crédits en toute transparence :

- le catalogue de cours
- le formulaire de candidature en ligne

**Pour le séjour Erasmus d'études** = soit uniquement suivre des cours ou soit suivre des cours et effectuer un stage :

- la convention d'études (voir annexe 1)
- l'attestation de séjour (voir annexe 3)

**Pour le séjour Erasmus stage** = réaliser uniquement un stage sans suivre de cours

- la convention de stage (voir annexe 2)
- l'attestation de séjour (voir annexe 3)

## 7. Notre catalogue de cours et nos cours en anglais

Notre catalogue de cours est disponible sur le site web, <http://www.henallux.be/?q=node/434>. Nos cours en anglais sont disponibles sur le site web, <https://services.henallux.be/international/etudiants/incoming/index.php?p=144#>.

## 8. Nos exigences à propos de votre connaissance du français

À la Haute École, presque tous les cours sont donnés en français. Sauf exception (département ingénieur industriel), la maîtrise de la langue française (niveau B1) est **indispensable**.

### Cours de français sites de Namur, Champion et Malonne

Pour permettre aux étudiants d'améliorer leur niveau, nous organisons des cours de français langue étrangère (3 crédits). Nous informons les étudiants étrangers que ces cours de français sont spécialement conçus pour eux afin de développer leurs compétences en langue et leur permettre de profiter au mieux du séjour.

**Pour s'inscrire** à ces cours de français, l'étudiant doit prendre connaissance des consignes du cours (voir annexe 5) ainsi que du descriptif du cours (voir annexe 6). Il doit envoyer le formulaire d'inscription (voir annexe 7) dûment rempli avec une photo d'identité et une photocopie de la carte d'identité ou du passeport au responsable des relations internationales de l'implantation. (voir page 27 « Vos contacts avec le service des relations internationales »)

**Pour évaluer** son niveau en français, l'étudiant doit utiliser la grille d'auto évaluation (voir annexe 9).

Si, en cours de séjour, il s'avère que l'étudiant n'a pas la maîtrise suffisante en langue française pour suivre les cours, la Haute Ecole se réserve le droit de renvoyer l'étudiant

### Cours de français, site d'Arlon

École Industrielle et Commerciale d'Arlon

Rue Godefroid Kurth 2

6700 ARLON

**Mme Rita Dons**

**Tél.** 063/23 33 90

**E-mail :** eica@skynet.be

**Site Internet :** www.eicarlon.be

**Niveau débutant et moyen :**

Le mardi et le jeudi de 8 h 30 à 11 h 15 ou de 18 h 30 à 21 h 00.

**Niveau avancé :**

Le mardi et jeudi de 18 h 30 à 21 h 00.

### Cours de français, sites de Bastogne et de Seraing

À la demande de l'étudiant, un accompagnement en français-langue étrangère peut être organisé au sein de notre institution.

## 9. Notre règlement d'études

Tous les étudiants In (Erasmus et non Erasmus) sont soumis au même règlement des études que les étudiants régulièrement inscrits à la Haute École.

Règlement disponible sur le site web de la Haute École.



Source: images clipart, Windows

## 10. Votre Check liste avant le départ

- Élaborer un premier **programme d'études** avec le coordinateur des relations internationales de **votre** institution (voir « Vos contacts avec le service des relations internationales ») ;
- Prendre un **premier contact** avec le coordinateur des relations internationales de la Haute École ;
- S'inscrire **online** à la Haute École (voir « L'accès au formulaire en ligne ») ;
- Envoyer à la Haute École le **dossier complet de candidature** imprimé et signé par vous et le coordinateur des responsables de relations internationales de votre implantation (voir « Vos contacts avec le service des relations internationales ») ;
- Réaliser les démarches pour trouver un **logement** ;
- Disposer de la **carte d'identité** ou d'un passeport en ordre ;  
Disposer d'une **assurance individuelle soins de santé** (obligatoire en Belgique) et d'une assurance couvrant la responsabilité civile ainsi que tout accident survenant au cours d'activités académiques. ;
- S'inscrire au **cours de français** et envoyer les documents requis (voir « Nos exigences à propos de votre connaissance du français ») ;
- Prendre connaissance des **informations disponibles** sur la Haute École, sur la ville où vous allez séjourner et sur la Belgique , via le site web de la Haute École ;
- Prendre contact avec le coordinateur des relations internationales de l'implantation dans laquelle vous êtes inscrit si vous souhaitez vous faire **parrainer** par un étudiant de la Haute École (voir « Vos contacts avec le service des relations Internationales »).

## 11. Votre dossier de candidature

### 11.1 L'accès direct au formulaire en ligne

Ce formulaire est disponible sur le site web de la Haute École, rubrique « étudiants incoming ». L'étudiant peut remplir le formulaire **uniquement** après une nomination par une école partenaire auprès du coordinateur international Henallux.

Les **candidats au semestre d'automne** recevront une réponse par mail avant le 10 juillet, soit une confirmation provisoire, soit un refus.

Les **candidats au semestre de printemps** recevront une réponse par mail avant le 15 décembre, soit une confirmation provisoire, soit un refus.

La **confirmation définitive** sera envoyée à l'étudiant et au coordinateur des relations internationales de l'établissement d'origine après la dépôt du **dossier complet** de candidature sur la plateforme internationale online.. Nous conseillons aux étudiants de ne pas programmer leur voyage avant d'avoir reçu la confirmation définitive.

### 11.2 La constitution de votre dossier de candidature

Après avoir rempli le formulaire en ligne, l'étudiant recevra un email avec un nom d'utilisateur et un mot de passe pour accéder à la plateforme internationale online. Il/elle devra poster sur cette plateforme tous les documents mentionnés ci-dessous:

**Le dossier de candidature complet inclut :**

- le formulaire d'inscription rempli en ligne ;
- le formulaire de candidature imprimé et signé par l'étudiant et le coordinateur des relations internationales de l'établissement d'origine ;
- une copie de la carte d'identité ou du passeport pour les étudiants non européens
- La convention de cours/stage souhaité ;
- le CV européen (modèle à télécharger sur : [www.moneuropass.be](http://www.moneuropass.be)) ;
- les preuves de disposer d'une assurance individuelle soins de santé (obligatoire en Belgique) et d'une assurance couvrant leur responsabilité civile ainsi que tout accident survenant au cours d'activités académiques ) ;
- le cas échéant, le document d'inscription au cours de français dûment rempli et signé.

### 11.3 Les dates limites d'inscription en ligne

Pour le semestre de printemps : 1 novembre (30 juin pour le département paramédical)

Pour le semestre d'automne : 1 juin (30 juin pour le département paramédical)



Source: images clipart, Windows

## 11.4 Les activités d'intégration

La Haute École de Namur-Liège-Luxembourg organise:

- Deux semaines d'intégration spécialement prévues pour les étudiants incoming. Le programme des deux semaines inclut 40 heures de cours de français et des activités socio-culturelles (offert par la Haute École). L'inscription se fait en ligne avant le 30 juin.
- Une journée d'accueil pour les étudiants incoming met l'accent sur la communication interculturelle pour une meilleure intégration.
- Des excursions pour les étudiants incoming afin de découvrir la région.

Plus d'infos sur le lien: <http://services.henallux.be/international/etudiants/incoming/index.php?p=1>

## 12. Votre convention d'études (learning agreement)

La convention d'études, **section à compléter AVANT LA MOBILITÉ** (annexe 1) définit le programme d'études à suivre par l'étudiant. Ce document doit être signé par l'étudiant, l'établissement d'origine et l'établissement d'accueil.

En pratique, avant l'arrivée à l'HENALLUX, l'étudiant doit préparer un **programme provisoire**. La convention d'études sera **définitivement déterminée** avec le coordinateur des relations internationales **au début du séjour**. Le coordinateur expliquera en détails le contenu et l'horaire des cours ainsi que les modalités d'évaluation.

Tout **changement du programme des cours** nécessite **de compléter la convention d'études, section à compléter PENDANT LA MOBILITÉ** (annexe 1) avec la signature de l'étudiant, des représentants des établissements d'origine et d'accueil.

## 13. Vos premiers contacts avec les étudiants

Si vous souhaitez entrer en contact avec des étudiants de la Haute École, veuillez le signaler au coordinateur des relations internationales de l'implantation dans laquelle vous serez inscrit. (voir page 27 « Vos contacts avec le service des relations internationales »).

## 14. Dès votre arrivée

### 14.1 Contactez le coordinateur des relations internationales

Dès l'arrivée à la Haute École, vous prendrez contact avec le coordinateur des relations internationales de l'implantation dans laquelle vous êtes inscrit. Il vous transmettra toutes les informations pratiques concernant votre séjour d'études et finalisera avec vous la convention d'études. (voir page 27 « Vos contacts avec le service des relations internationales »).

## 14.2 Recevez votre carte d'étudiant et vos codes d'accès au portail de la Haute École

Dès votre arrivée à la Haute École, le coordinateur vous donnera votre carte d'étudiant et les codes d'accès au portail à la Haute École. Sur le portail, vous trouverez toutes les informations utiles par rapport aux horaires, aux cours... Ces informations sont ciblées par année d'études. L'étudiant a uniquement accès aux informations qui le concernent personnellement.

### • Carte d'étudiant

Chaque étudiant dispose d'une « carte étudiant » donnant accès :

- aux différentes bibliothèques des implantations,
- aux salles informatiques des implantations,
- aux fêtes estudiantines,
- à diverses réductions (transport en commun, musées, cinéma...).

Cette carte permet aussi, moyennant paiement, d'accéder aux photocopieuses des implantations.

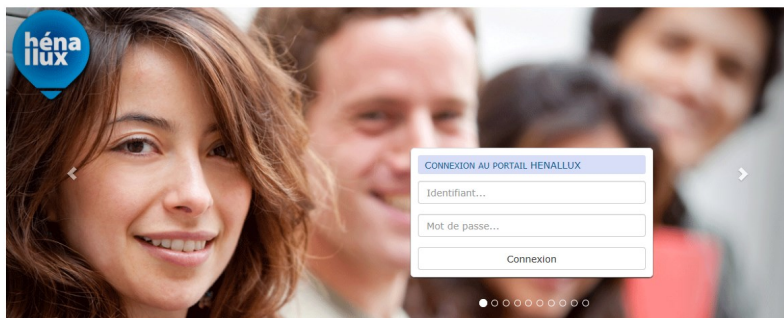
Elle doit être présentée lors des épreuves d'évaluation orales et écrites.

### • Portail/Claroline

La Haute École dispose d'un intranet accessible par tous les étudiants via un login et un password.

Via cet intranet, les étudiants peuvent consulter :

- les horaires de cours,
- les enseignements à distance,
- les valves d'informations,
- les e-mails.



## 14.3 Effectuez les démarches administratives à l'administration communale

La loi belge impose aux étudiants qui séjournent en Belgique pour une période de plus de 3 mois de s'inscrire à l'Administration communale de la ville dans laquelle ils séjournent.

### *Arlon*

**L'étudiant doit s'adresser au Service des étrangers de la ville d'Arlon**

Hôtel de Ville (étage B1), Rue Paul Reuter, 8 - 6700 ARLON

Tél. +32 63 24 56 73

E-mail : [administration@arlon.be](mailto:administration@arlon.be)

Heures d'ouverture :

Les lundis et mardis de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 17 h 00.

Les mercredis, jeudis et vendredis de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00.

L'étudiant d'un pays membre de l'UE doit se munir des documents suivants :

- carte d'identité nationale ou passeport ;
- attestation d'inscription scolaire de l'établissement d'accueil ;
- attestation de prise en charge ou attestation de bourse ou des moyens de subsistance ;
- preuve d'assurance maladie (carte européenne d'assurance maladie) ;
- extrait d'acte de naissance ou fiche d'état civil ;
- 4 photos d'identité récentes + 14 €.

### *Seraing*

**L'étudiant doit s'adresser au Service Population de la ville de Seraing :**

Hôtel de Ville de Jemeppe, Quai des Carmes, 45 - 4101 SERAING (Jemeppe)

Tél. + 32 63 44 01 58

### *Liège*

**L'étudiant doit s'adresser à la cité administrative de la ville de Liège :**

Service de la population , « Accueil des étrangers », en Potièrue 5 4000 LIÈGE

L'étudiant doit se munir des documents suivants :

- carte d'identité ou passeport,
- attestation d'inscription scolaire de l'établissement d'accueil,
- attestation de prise en charge ou de bourse ou de moyens de subsistance,
- preuve d'assurance maladie,
- extrait d'acte de naissance ou fiche d'état civil,
- 4 photos d'identité récentes.



# Namur

## **L'étudiant doit se rendre au service « Population– Étrangers » :**

Hôtel de Ville de Namur

Rue de fer

5000 NAMUR

**Tél.** + 32 81 24 62 33 et+32 81 24 62 32

**Fax** +32 81 24 11 31

**E-mail** : [etrangers@ville.namur.be](mailto:etrangers@ville.namur.be)

## **L'étudiant d'un pays membre de l'UE doit se munir des documents suivants :**

- carte d'identité nationale ou passeport ;
- attestation d'inscription scolaire définitive ;
- attestation de prise en charge ou attestation de bourse si nécessaire ou déclaration sur l'honneur relative aux moyens d'existence ;
- preuve Mutuelle (carte européenne d'assurance maladie) ;
- extrait d'acte de naissance ou fiche d'état civil ;
- 4 photos d'identité récentes + 17 €.

## **L'étudiant ressortissant d'un pays limitrophe (annexe 33) doit se munir des documents suivants :**

- carte d'identité nationale ou passeport valable,
- attestation d'inscription scolaire définitive,
- 3 photos d'identité récentes + 5 € (l'annexe 33 est valable pour l'année scolaire en cours).

## **L'étudiant non UE résidant dans un pays limitrophe (annexe 33) doit se munir des documents suivants :**

- passeport national en cours de validité,
- titre de séjour du pays limitrophe en cours de validité,
- attestation d'inscription scolaire définitive,
- 3 photos d'identité récentes + 5 € (l'annexe 33 est valable pour l'année scolaire en cours).

## **L'étudiant non UE doit se munir des documents suivants :**

- passeport muni du visa D,
- attestation d'inscription scolaire définitive,
- attestation de prise en charge ou preuve de la bourse (une copie est valable),
- extrait d'acte de naissance et fiche d'état civil,
- 4 photos d'identité récentes + 17 €.

# Bastogne

**L'étudiant doit se rendre au service des « Étrangers » :**

Hôtel de Ville 2<sup>e</sup> étage

Rue du Vivier 58

6600 BASTOGNE

Tél. + 32 61 24 09 36

Heures d'ouverture :

du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 00

Le samedi de 9 h 00 à 12 h 00.

**L'étudiant d'un pays membre de l'UE doit se munir des documents suivants :**

- attestation de fréquentation scolaire,
- photocopie de la carte d'identité,
- photo d'identité.

**Pour les étudiants d'un pays hors Union Européenne :**

- carte d'identité nationale,
- passeport et un visa D,
- attestation d'inscription scolaire de l'établissement d'accueil,
- attestation relative au type d'échange,
- photocopie du contrat de location du logement,
- extrait d'acte de naissance ou fiche d'état civil avec traduction,
- 4 photos d'identité récentes.

# Marche

**L'étudiant doit s'adresser au service communal– Etrangers de la ville de Marche :**

Hôtel de Ville

Boulevard du Midi, 22

6900 Marche-en-Famenne

Tel: 084 32 70 10

Fax: 084 32 70 06

E-mail: [etrangers@marche.be](mailto:etrangers@marche.be)

Heures d'ouverture :

du lundi au vendredi de 8h 00 à 12h 00 et de 13h 00 à 17h 00 (vendredi 15h 00)

# Virton

**L'étudiant doit se présenter auprès de Mme Isabelle DELLA BIANCA :**

Hôtel de Ville de Virton  
Service « Étrangers »  
Rue Charles Magnette 17-19  
6760 VIRTON

## 14.4 Le Conseil des Etudiants



Au sein de la Haute Ecole de Namur Liège Luxembourg existe un Conseil des Etudiants, le « CE Henallux », reprenant des membres issus des différents départements.

Ce Conseil Etudiants axe une partie de ses objectifs sur l'accueil et notamment l'accueil des étudiants en mobilité dans les différentes implantations. Il est donc intéressant de les rencontrer pour par exemple organiser une visite de l'école, avoir des explications sur les cours, les horaires mais également des activités hors scolaire comme une visite de la ville ou encore la recherche d'un logement,...

De plus, depuis un an, des soupers « Internationaux » regroupant les membres du Conseil Etudiants et les étudiants en mobilité sont organisés afin de valoriser les rencontres et les échanges interculturels.

Pour contacter le Conseil Etudiants : une seule adresse : [cehenallux@gmail.com](mailto:cehenallux@gmail.com)



Source: images clipart, Windows

## 15. Nos services aux étudiants

Aide à l'**orientation** ou à la réorientation, préparation aux études supérieures, aide psychosociale, aide aux méthodes de travail (prise de notes, gestion du temps, mémorisation, préparation à la session, blocus dirigé ...), séances de sophrologie, tutorat et parrainage, coaching d'étudiants... À la Haute École, vous n'êtes pas seuls : des spécialistes sont là pour vous aider à surmonter vos éventuelles difficultés ou pour agir avant qu'elles arrivent.

Plus d'info : via le portail, rubrique "Cap'Sup'

### 15.1 Promotion de la réussite

Cap Sup', le service d'Accompagnement de la Réussite est à votre disposition pour vous aider pendant vos études pour des questions aussi diverses que:

- la prise de notes,
- les plans de cours et résumés,
- la mémorisation,
- la gestion du temps,
- l'organisation du blocus,
- l'étude de l'un ou l'autre cours,
- la gestion du stress,
- le choix de votre orientation.

N'hésitez pas à les contacter pour prendre un rendez-vous ! L'entretien se déroule à l'école, il est gratuit et confidentiel.

Plus d'infos : via le portail « Cap Sup »

### 15.2 Aide sociale

Vous rencontrez une difficulté personnelle et vous souhaitez en discuter ?

Nous pouvons prendre le temps de vous recevoir, de vous écouter et de vous aider à mettre les choses à plat pour alors, peut-être, vous orienter vers des professionnels de l'aide psychologique.

N'hésitez pas à contacter Rony Simal (implantations de Namur, Champion et Malonne) ou Eve Marie D'Auria (implantations d'Arlon, Bastogne, Seraing et Virton). Ces personnes sont présentes au-moins une demi-journée par semaine dans toutes les implantations (voir annexe 8).

### 15.3 Étudiants à besoins spécifiques

Pour l'étudiant qui rencontre des besoins spécifiques liés à une pratique sportive ou artistique de haut niveau, une maladie, une situation de handicap, un trouble spécifique de l'apprentissage, une demande d'aménagements et d'accompagnement spécifiques peut être formulée.

Plus d'infos sur ce lien

<https://services.henallux.be/international/etudiants/incoming/index.php?p=19#>

### 15.4 Vos conditions de réussite

Des fiches pour répondre aux questions les plus fréquentes à propos du Règlement des études.

## 16. Avant votre retour

L'étudiant doit prévenir le coordinateur des relations internationales de la date précise de son départ.

### 16.1 Votre attestation de séjour

À la demande de l'étudiant quelques jours avant son départ, la Haute École peut délivrer une attestation de séjour (voir annexe 3) indiquant la date d'arrivée et la date de départ.

### 16.2 Votre convention d'études, section à compléter APRÈS LA MOBILITÉ

La convention d'études, section à compléter APRÈS LA MOBILITÉ assure la reconnaissance académique des acquis de l'apprentissage. Elle garantit la reconnaissance des crédits ECTS et assure la transparence du système et est soit remis à l'étudiant avant son départ soit envoyé directement au coordinateur des relations internationales de l'établissement d'origine (voir annexe 1).



Source: images clipart, Windows

# Généralités

## 1. Vos assurances

La Haute Ecole n'assure pas les étudiants incoming. Les étudiants incoming devront souscrire personnellement et à leurs frais sans aucune intervention de la Haute École à

- une assurance couvrant leur responsabilité civile ainsi que tout accident survenant au cours d'activités académiques
- une assurance individuelle soins de santé.

Les preuves de souscription de ces assurances seront fournies à la Haute Ecole à l'inscription.

La Haute École recommande également aux étudiants incoming de souscrire à

- une assurance couvrant leur responsabilité civile et tout accident survenant au cours d'activités privées
- une assurance couvrant, le cas échéant, leur rapatriement.

## 2. La gestion d'un handicap

La Haute École s'engage à mettre tout en œuvre pour permettre à l'étudiant de suivre son cursus académique dans les conditions optimales.

Pour plus de renseignements, contacter le service social - Coordonnées et permanence dans chaque implantation (voir annexe 8).

Plus d'infos sur ce lien <https://services.henallux.be/international/etudiants/incoming/index.php?p=19#>

## 3. Le coût de la vie en Belgique

La devise utilisée en Belgique est l'Euro (€).

Au début du séjour, les dépenses seront un peu plus élevées, car il faut compter la caution du loyer, l'achat d'un abonnement d'un titre de transport, l'achat des ouvrages / livres / notes de cours...

Au cours du séjour, le coût de la vie d'un étudiant est estimé à 700 ou 800 € par mois.



Source : F. Burnet

### À titre d'exemple :

- Le coût moyen d'un loyer varie entre 250 € et 350 € par mois (charges comprises),
- Transport en bus : 1,60 € pour un transport, une carte de 10 transports pour 8,50 €,
- Prix d'un pain de 800 grammes : 2,10 €,
- Une place de cinéma : à partir de 8 €, 6 € tarif étudiant sur présentation de la carte,
- Un litre d'eau : 0,90 €,
- Un litre de lait : 1 €,
- Un verre de bière (café) : 1,50 €,
- Un sandwich : entre 2,50 € et 3,50 €,
- Une pizza dans un restaurant : 15 €,
- Envoi d'une lettre prioritaire national : 0,71 €,
- Envoi d'une lettre prioritaire international : 1,03 €.

## 4. Votre compte bancaire

Si vous le souhaitez, il est possible de disposer d'un compte bancaire en Belgique. De nombreuses banques ont des tarifs préférentiels pour les jeunes. Pour ouvrir un compte, il faudra se munir de sa carte d'identité et de sa carte d'étudiant.

## 5. L'aide financière

En principe, la Haute École ne fournit pas de subsides pour les étudiants incoming. Toutefois, si l'étudiant éprouve de grosses difficultés financières, il peut contacter l'assistant social de l'implantation dans laquelle il est inscrit (voir annexe 8).

## 6. La téléphonie mobile

Toute personne peut facilement accéder à un numéro de téléphone et une carte prépayée dans de nombreux commerces et/ou librairies. Plusieurs réseaux offrent les mêmes services :

- ✓ Proximus : [www.proximus.be](http://www.proximus.be),
- ✓ Belgacom : [www.belgacom.be](http://www.belgacom.be),
- ✓ Base : [www.base.be](http://www.base.be)
- ✓ Mobistar : [www.mobistar.be](http://www.mobistar.be)

## 7. Les transports en commun

### 7.1 Le transport par le train

La Société nationale des Chemins de Fer Belge (SNCB) propose de nombreuses formules pour circuler en Belgique.

Indépendamment de votre âge, de la période à laquelle vous voyagez, de votre destination, vous avez le choix dans une gamme de produits avantageux.

Vous pouvez bénéficier d'une réduction fixe avec le **Billet Week-End**. Le billet Week-end vous permet d'effectuer un aller-retour à la carte en 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>e</sup> classe et de bénéficier d'une réduction de 50 %.

**Si vous avez moins de 26 ans :**

- Le **Go Pass 10** vous permet de voyager à un prix forfaitaire avantageux. Le Go Pass 10 permet d'effectuer 10 voyages partout en Belgique pour 50 €. Il est valable 1 an à partir de la date d'achat et n'est pas nominatif : il peut être prêté aux amis s'ils ont aussi moins de 26 ans.
- Le **Go Pass 1** permet d'effectuer un seul trajet partout en Belgique pour seulement 6,50 €. Le Go Pass 1 est **exclusivement** en vente via Ticket Online.

Vous pouvez effectuer vos déplacements en Belgique avec un **billet standard**. Vous pouvez également combiner votre billet avec les transports publics dans d'autres zones urbaines pour un prix avantageux.

Bruxelles est à vos pieds avec la **Carte Jump** qui vous permet de combiner le train et les autres transports en commun. Vous pouvez passer du train au tram, au bus ou au métro !

Vous partez en avion au départ de l'aéroport de Charleroi ? Profitez du **billet combiné train + bus**.

LA SNCB propose également des tarifs avantageux pour les **voyages en groupe** : vous pouvez bénéficier d'une réduction de 70 % à partir de 15 personnes.

Plus d'info sur le site de la SNCB : <http://www.b-rail.be/nat/F/tarifs/tickets/index.php>



## 7.2 Le transport par le bus

Le **TEC** (Transport En Commun) vous permet de voyager en bus. Vous pouvez choisir votre titre de transport en fonction de la fréquence de vos déplacements :

Le **billet (ticket)** est prévu pour le voyageur occasionnel 1,60 €. Les billets sont disponibles à bord des bus, auprès des chauffeurs .

Le **billet « libre parcours d'un jour »** vous permet de voyager librement autant de fois que vous le souhaitez durant une journée sur tout le réseau du TEC. Il est disponible auprès des chauffeurs et dans certaines aubettes du TEC.

La **carte** est l'équivalent de plusieurs billets. La **carte INTER** permet d'acheter plusieurs trajets à l'avance à un tarif réduit d'environ 15 %. Ces cartes sont disponibles auprès des chauffeurs, dans les aubettes TEC ou auprès des commerçants signalés par une affichette.

## 8. Les numéros d'appel d'urgence

- **Urgence** : 100 ou 112 (appel d'urgence européen). Toute personne qui lance un appel d'aide médicale urgente « 100/112 » doit décliner son identité, mentionner le lieu, la nature et les caractéristiques de l'accident ou de la maladie.
- **Police fédérale** : 101
- **Pompiers** : 112
- **Centre anti-poisons** : 070 245 245—[www.poissoncentre.be](http://www.poissoncentre.be)
- **Centre des brûlés** : 071 44 80 00
- **SOS solitude**: 02 54 89 808
- **SOS viol**: 02 35 43 636
- **Centre écoute jeunes** : 078 15 44 22
- **Centre de prévention du suicide** : 0800 32 123—[www.preventionsuicide.be](http://www.preventionsuicide.be)
- **Pharmacie de garde** : 0900/10 500 (0,50 €/min.) - [www.pharmacie.be](http://www.pharmacie.be)

## 9. Les logements

Henallux est un partenaire de [HousingAnywhere.com](http://HousingAnywhere.com), une plateforme de logement dédiée aux étudiants internationaux. Les étudiants venant de l'étranger peuvent trouver et réserver un logement étudiant sur [www.housinganywhere.com](http://www.housinganywhere.com).

# Arlon

Arlon (Arel en luxembourgeois et en allemand, Aarlen en néerlandais) est une ville francophone de Belgique, située en Région wallonne.

Chef-lieu de la province de Luxembourg, Arlon est une petite ville (+/- 30 000 habitants) aux portes de la France et du Grand-Duché de Luxembourg.

Au centre-ville, vous découvrirez, dans de petites rues historiques, nombre de restaurants de tous styles, de commerces, des musées, des parcs, un complexe cinématographique flambant neuf, une maison de la culture qui propose aussi bien du théâtre que des concerts, mais aussi des centres sportifs.

Bref, il y en a pour tous les goûts !

**Site Internet :** [www.arlon.be/](http://www.arlon.be/)

L'aéroport le plus proche est celui de Luxembourg situé à +/- 45 kilomètres d'Arlon.

**Tél.** 00352 245 642 55

**Site Internet :** [www.luxair.lu](http://www.luxair.lu)

L'aéroport de Bruxelles est connecté par train à Arlon (3 h 00).

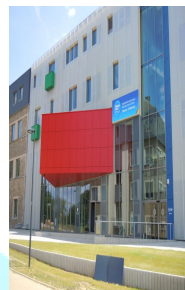
## 1. Votre logement

Les départements économique, social et électromécanique d'Arlon ne disposent pas de logements étudiants mais de nombreux kots (chambres meublées chez l'habitant) sont disponibles en ville. Une liste de kots avec adresses des propriétaires et des renseignements complémentaires peuvent être obtenu en s'adressant au coordinateur Erasmus du département.

Des informations peuvent aussi être obtenues via le site <http://bougerjeunes.be/> du service Infor Jeunes Arlon.

**Site Internet :** [www.inforjeunes.be/default.asp?url=kots](http://www.inforjeunes.be/default.asp?url=kots)

**Site Internet :** [www.luxcompo.net/vlan.optimalpixel.net/](http://www.luxcompo.net/vlan.optimalpixel.net/)



Source : [www.arlon.be](http://www.arlon.be)

## 2. Les transports en commun

### 2.1 Le train

La gare d'Arion est desservie par les trains de la SNCB (Société Nationale des Chemins de Fers Belges). Chaque heure un train est en partance pour Bruxelles ou Luxembourg voire plus. Arion est également desservie par les trains internationaux effectuant la liaison journalière entre Bruxelles Midi et Chur (Suisse) par les trains EuroCity Jean Monnet, Vauban et Iris.

Depuis le mois de juin 2007, le nouveau réseau du TGV Est Européen dessert la gare de Luxembourg qui n'est plus à présent qu'à 2 h 15 de Paris. À Luxembourg, il vous sera très facile de prendre une correspondance ou un taxi pour venir jusqu'Arion.

### 2.2 Le bus

À la gare d'Arion, vous trouverez un service de taxi ainsi qu'un service de Bus TEC Namur - Luxembourg desservant le centre ville ainsi que ses environs.

Tél. + 32 81 25 35 55

Site Internet : [www.infotec.be](http://www.infotec.be)

## 3. Les urgences et la santé

- **Médecins de garde** : numéro de téléphone 1733.

Durant les week-ends : du vendredi 20 h 00 au lundi 8 h 00.

Durant les jours fériés légaux: de la veille du jour férié 20 h 00 au lendemain du jour férié 8 h 00.

- **Police locale** Rue Joseph Netzer 23  
6700 ARLON  
Tél. + 32 63 60 85 00

- **Clinique Saint Joseph** Rue des Déportés 137  
6700 ARLON  
Tél. + 32 63 23 11 11  
Site Internet : [www.clinsudlux.be](http://www.clinsudlux.be)

- **Centre MEDAREL** (cabinet de médecins généralistes) Rue de Bastogne 30  
6700 ARLON  
Tél. + 32 63 24 01 40

## 4. Nos bibliothèques

Bibliothèque communale d'Arlon, Parc des Expositions 5 — 6700 ARLON

Mardi : 13 h 30 - 18 h 30

Mercredi : 13 h 30 - 18 h 30

Jeudi : 8 h 30 - 18 h 30

Vendredi : 13 h 30 - 18 h 30

Samedi : 13 h 30 - 17 h 30

Tél. + 32 63 22 35 07

E-mail : [bibli.arlon@bibli.cfwb.be](mailto:bibli.arlon@bibli.cfwb.be)



Source : F. Burnet

## 5. Vos activités sportives

La ville d'Arlon dispose d'un grand nombre d'installations sportives : complexe sportif, piscines, terrains de tennis (extérieurs ou couverts) et de squash, terrains de sport, fitness center, centres hippiques, bowlings, etc.

Site Internet : [http://bougerjeunes.be/nos\\_publications/la\\_bougeotte\\_d'Arlon](http://bougerjeunes.be/nos_publications/la_bougeotte_d'Arlon)

- **ADEPS** Centre Sportif de l'Hydrion,  
Rue de l'Hydrion 108 - 6700 ARLON  
Tél. 063 24 29 50 de 9 h 00 à 17 h 00  
E-mail : [adeps.arlon@cfwb.be](mailto:adeps.arlon@cfwb.be)  
Site Internet : [www.adeps.be/hydrion](http://www.adeps.be/hydrion)
- **L'Escale** Salle d'escalade  
Avenue de Mersch 20, 6700 ARLON  
Tél. + 32 63 57 27 57  
E-mail : [escale-arlon@skynet.be](mailto:escale-arlon@skynet.be)  
Site Internet : [www.lescalearlon.be](http://www.lescalearlon.be)
- **Complexe Sportif de la Spetz et piscine**  
Carrefour de la Spetz 2, 6700 ARLON  
Tél + 32 63 21 75 06
- **Salle de sport**  
Athlétic Center Arlon,  
Espace Callemeyn, avenue du 10è de ligne , 6700 ARLON  
Tél. + 32 63 21 81 75  
Site Internet : [www.athleticcenter.be](http://www.athleticcenter.be)

## 6. Vos activités socioculturelles

### 6.1 Nos propositions d'activités

Le cercle des étudiants HENALLUX organise des manifestations diverses (soirées, sorties...) pour les étudiants de l'école.

### 6.2 Les salles de Cinéma

- **Cinéma Espace** Espace Didier  
6700 ARLON  
Tél. + 32 63 22 45 62 (aux heures de séance)  
Site Internet : [www.cine-espace.be/](http://www.cine-espace.be/)
- **Utopolis Luxembourg** Avenue J.F. Kennedy 45  
1855 LUXEMBOURG  
Site Internet : [www.utopolis.lu](http://www.utopolis.lu)

Les programmes d'autres cinémas de la région se trouvent sur le site [www.cinebel.be/fr/](http://www.cinebel.be/fr/).

### 6.3 Les musées

- **Musée Gaspar**  
(Patrimoine historique d'Arlon)  
Rue des Martyrs 16 - 6700 ARLON  
Tél. + 32 63 60 06 54  
Site Internet : [www.ial.be](http://www.ial.be)  
Ouvert du mardi au samedi, de 9 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30, ainsi que le dimanche après-midi, du 15/04 au 15/09. Fermé le lundi et durant le congé de Noël.
- **Musée Archéologique**  
Le Musée Archéologique rassemble des collections datant des époques préhistorique, gallo-romaine et mérovingienne :  
Rue des Martyrs 13  
6700 ARLON  
Ouvert du mardi au samedi, de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 17 h 30.  
Le dimanche (de Pâques à mi-septembre) et les jours fériés de 13 h 30 à 17 h 30.  
Fermé le lundi, le 01/11, le 11/11 et durant les vacances de Noël.
- **Musée du Cycle**  
Rue de Stehnen 44 6700 WEYLER
- **Musée du Scoutisme international**  
Rue du Maitrank 49  
6700 BONNERT  
Site Internet : [www.museescout.xdir.org](http://www.museescout.xdir.org)

## 6.4 Les monuments

- **La Tour Romaine**

Le Musée de la Tour Romaine présente une authentique tour romaine de la fin du III<sup>ème</sup> siècle ainsi que plusieurs monuments funéraires.

Grand-Place 6700 ARLON

Tous les jours : s'adresser à la Brasserie « Le d'Alby » de la Grand-Place, rue Marché-au-Beurre 1.

- **Domaine de Clairefontaine**

Le domaine de Clairefontaine (actuellement propriété de l'ASBL des œuvres du doyenné d'Arlon) est un site cistercien remarquable à 4 km d'Arlon à deux pas de la frontière luxembourgeoise.

- **Église Saint-Donat**

L'église Saint-Donat est située sur la Knippchen, colline centrale de la cité. Erigée en 1626 par des Pères Capucins, fortifiée sous Louis XIV - Restaurée en 1851 et encore à la fin du 19<sup>è</sup> siècle. Le Chemin Royal de la Croix est classé. On y accède par une rampe. Du haut de sa tour belvédère, on découvre trois pays (la Belgique, le Grand-Duché de Luxembourg et la France).

- **Église Saint-Martin**

L'Église Saint-Martin est une des trois principales églises de la ville. Construite de 1907 à 1914, elle est de style néogothique. C'est un lieu de culte important de la commune. Depuis 2002, l'église est également classé au Patrimoine exceptionnel de la Région wallonne.

- **Les Thermes et le vieux cimetière**

Site ouvert, accès libre Rue des Thermes Romains.

- **L'Abbaye de Clairefontaine**

Site internet: [www.clairefontaine-arlon.be](http://www.clairefontaine-arlon.be)



Source : [www.routeyou.com](http://www.routeyou.com)

## 6.5. Les marchés

Marché hebdomadaire : jeudi de 8 h 00 à 13 h 00 - Centre-ville.

Marché aux puces de 8 h 00 à 15 h 00, tous les 1<sup>er</sup> dimanche du mois (de mars à novembre) – Centre-ville.

## 6.6 Les théâtres

- **Maison de la Culture Arlon**

Théâtre et concert (plus de 60 spectacles différents par an)

Parc des expositions 1

6700 ARLON

Tél. + 32 63 24 58 50

Site Internet : [www.maison-culture-arlon.be](http://www.maison-culture-arlon.be)

- **L'Entrepôt**

Festival de musique, concerts et autres activités

Rue Z. Gramme 2

6700 ARLON

Tél. + 32 63 23 53 97

Site Internet : [www.losange.net](http://www.losange.net)

## 6.7 Les festivités

- **Carnaval d'Arlon**

Aujourd'hui, la mi-carême marque la date d'une grande cavalcade, avec des chars et l'élection du Prince-Carnaval ! Dès 1979, une cavalcade voyait le jour, renouant avec le folklore local, dont les Pierrots ou le groupe des géants. Elle n'a cessé de se développer depuis, avec une approche internationale, tout en gardant son caractère régional de chef-lieu de Province.

Le Dimanche à partir de 14 h 30 : cavalcade carnavalesque dans les rues d'Arlon.

Site Internet : [www.arloncarnaval.be](http://www.arloncarnaval.be)

- **Fête du Maitrank**

Dans les hêtraies autour d'Arlon, pousse une petite plante parfumée : l'Aspérule odorante. Macérée avant sa floraison dans du vin de Moselle avec entre autre des oranges coupées en rondelles, elle donne une délicieuse boisson : le Maitrank. La recette du « Maitrank maison » est généralement gardée jalousement par bon nombre d'Arlonais, chacun ayant sa propre recette.



Chaque année, la ville met donc à l'honneur son célèbre apéritif local pendant le dernier week-end de mai. À l'occasion de cette fête, des harmonies et des groupes folkloriques parcourent la ville. De nombreuses dégustations de Maitrank sont proposées au cœur de la ville où jaillit une fontaine du fameux breuvage tandis qu'un show est présenté sur la Place Léopold.

Site Internet : <http://www.maitrank.be/>

- **Marché de la Solidarité**

Marché de Noël solidaire organisé en décembre. Rendez-vous devant l'Eglise Saint-Martin et dans le parc du palais du gouverneur.

- **Les Aralunaires**

Le pari de faire d'Arlon une grande scène musicale est gagné. Le festival urbain est bel et bien entré dans sa définition puisque pendant 9 jours la musique a envahi Arlon, ses rues, les plus beaux monuments de son patrimoine, ses lieux insolites, jusqu'à faire intrusion avec un succès grandissant chez l'habitant ou chez le commerçant. En tout, 90 concerts et expos dans 40 lieux. Les publics de tous les âges et de toutes les sensibilités - plus de 6500 festivaliers - ont pu trouver musique à leurs oreilles tout en découvrant ou redécouvrant Arlon et son patrimoine sous un autre œil.

Site Internet : <http://nuits.losange.net/>



Source: Vue d'Arlon depuis l'école



# Bastogne



Bastogne, ville de presque 15 000 habitants, capitale et carrefour de l'Ardenne, est située sur un haut plateau, au centre des vastes forêts de la Haute Belgique et des sites les plus remarquables du Luxembourg. C'est également un grand centre commercial depuis le Moyen-Âge, d'où son surnom de « Paris en Ardenne ».

Bastogne, Croix de Guerre, est devenue une cité historique depuis la sanglante bataille du Saillant et la célèbre et impertinente réponse de son défenseur, le Général McAuliffe. Elle a alors été baptisée « Nuts City ».

De par sa situation, Bastogne permet au touriste de rayonner et d'admirer, à très courte distance, les vastes paysages des hauts plateaux, les joyaux du cœur de l'Ardenne ainsi que les sites les plus réputés du Luxembourg belge comme du Grand-Duché de Luxembourg.

**Site Internet :** [www.si-bastogne.be](http://www.si-bastogne.be)

## 1. Votre logement

Le service relations internationales peut vous aider à trouver un logement chez des particuliers. Nous disposons d'une liste mise à jour d'habitations pour étudiants ou « kots ». Les prix varient entre 125 €/mois et 200 €/mois, le plus souvent charges comprises.

Lorsqu'une place est disponible, les étudiantes peuvent également séjourner à la pédagogie du département pédagogique de Bastogne : « **LE SABLON** ». Il veut offrir aux étudiants un cadre favorable à l'étude, dans un environnement calme et sécurisant. L'inscription suppose l'adhésion au règlement destiné à favoriser la réussite de chacun par le respect des autres.

- 18 chambres meublées réparties sur 3 étages d'un immeuble directement voisin du département pédagogique de Bastogne.
- Par étage de 6 chambres, un local commun cuisine/salle à manger, toilettes, douches à chaque étage. Au rez-de-chaussée, salle de douches, buanderie, salon/TV, cour intérieure.
- Chambres à prix variable selon la superficie: de 150 à 250 €, plus une garantie locative égale à deux mois de loyer à payer pour l'inscription.
- Contrats de 10 mois (septembre-juin). Versements par domiciliation bancaire.
- Télédistribution et ADSL wifi.

- **Possibilité de prendre les repas** au restaurant de l'école secondaire.

Tous les renseignements complémentaires ainsi que le règlement peuvent être obtenus en s'adressant à Anne Leboutte au secrétariat étudiant du département pédagogique de Bastogne : +32 (0)61 21 01 74

E-mail: [anne.leboutte@henallux.be](mailto:anne.leboutte@henallux.be)

## 2. Les transports en commun

L'aéroport le plus proche est celui de Luxembourg, situé à +/- 80 km de Bastogne. Mais vous pouvez également nous rejoindre via Bruxelles-Sud (Charleroi) ou Bruxelles-national.

Par train et bus, via la gare de Libramont, desservie par les trains de la SNCB. Chaque heure, vous pourrez prendre un train en partance pour Bruxelles ou Luxembourg. À Libramont, vous trouverez très régulièrement un bus qui vous emmènera à Bastogne.

Tous renseignements via la SNCB [www.sncb.be](http://www.sncb.be), +32 61 22 86 11, via le réseau des bus : [www.infotec.be](http://www.infotec.be) ou à la Gare du Sud au + 32 61 21 11 08.

## 3. Les urgences et la santé

- **Médecins de garde** (durant les nuits, les week-ends et les jours fériés légaux) :  
Tél. 1733
- **Hôpital Sainte-Thérèse** (Vivalia), Chaussée de Houffalize 1 6600 BASTOGNE,  
+ 32 61 24 01 11
- Police locale : **Accueil à Bastogne 24 h/24 h – Rue de Marche, 69 - +32 61 24 12 11**
- Liste de médecins disponible sur demande.

## 4. Le centre multimédia du département de pédagogie

- **Heures d'ouverture et accessibilité**  
De septembre à juin : du lundi au vendredi de 8 h 15 à 17 h 30.  
Vacances d'été : fermé du 15 juillet au 15 août.  
Accessible à tous les enseignants et aux étudiants de l'enseignement supérieur.  
Versement préalable d'une caution de 25 €.  
Prêt gratuit pendant 1 mois.  
Au-delà de ce délai, 0,50 € par semaine de retard et par document.  
Prolongation de prêt possible (pas plus de 2 fois consécutives, si le document en prêt n'a pas été demandé par un autre lecteur).
- **La bibliothèque**  
Salle de lecture, où le silence est de rigueur, réservée aux recherches individuelles.  
30 000 livres classés selon la CDU (Classification Décimale Universelle), généralement axés sur l'enseignement, du préscolaire au supérieur : les manuels scolaires, la recherche pédagogique, la didactique des disciplines, la littérature et les documents pour enfants et adolescents.  
Encyclopédies et dictionnaires.

- **La salle des périodiques**

*Local destiné aux recherches documentaires en groupes*

200 périodiques « vivants » et 250 périodiques anciens (généraux et spécialisés dans une des disciplines enseignées à la HENALLUX), classés par ordre alphabétique de titres. Les périodiques du mois sont exposés sur 7 présentoirs, les anciens rangés dans des boîtes par titre et par année.

30 000 livres classés selon la CDU (Classification Décimale Universelle), généralement axés sur l'enseignement, du préscolaire au supérieur : les manuels scolaires, la recherche pédagogique, la didactique des disciplines, la littérature et les documents pour enfants et adolescents.

80 000 articles encodés, notamment grâce au partage de la catalographie informatisée entre 4 bibliothèques d'enseignement supérieur pédagogique.

3 armoires de vidéos documentaires.

2 photocopieuses (une noir et blanc et une couleur) à l'usage exclusif du centre multimédia destinées notamment à reproduire les documents qui ne peuvent être empruntés (Travaux de Fin d'Etudes, dictionnaires, encyclopédies, manuels scolaires marqués d'un point orange).

- **La salle des TFE**

*Local également destiné aux travaux de groupes et séminaires*

Travaux de fin d'études : 2530 TFE réalisés depuis 1987, classés également selon la CDU, à consulter exclusivement sur place.

Ludothèque : jeux éducatifs et outils pédagogiques.

Installation vidéo raccordée à la télédistribution, permettant d'enregistrer des émissions télévisées, de copier des vidéos, de réaliser des montages audiovisuels.

Centre cybermédia : comprenant des PC multimédia avec accès à Internet et imprimante. On peut également y consulter les fichiers livres et articles.

- **Contacts**

Tél. + 32 61 21 01 72

Fax + 32 61 21 23 32

E-mail : [peda.bibliotheque@henallux.be](mailto:peda.bibliotheque@henallux.be)

**Sandrine DIDIER**

E-mail : [sandrine.didier@henallux.be](mailto:sandrine.didier@henallux.be)



Source : catégorie pédagogique  
Bastogne

## 5. Vos activités sportives

Le Centre Sportif Porte de Trèves compte aujourd'hui, outre une piscine et une patinoire, deux salles omnisports, un dojo, une salle de gymnastique, une salle de danse, une salle polyvalente, un mur d'escalade, deux salles de réunion et une taverne de 150 places. Une aire multisports et une petite piste de rollers complètent cet ensemble à l'extérieur.

De janvier à décembre, sept jours sur sept, le Centre voit défiler chaque jour plusieurs centaines de sportifs, de tous âges, de toutes disciplines et de tous niveaux. La pratique est essentiellement organisée en clubs et associations mais familles et particuliers peuvent y trouver leur bonheur à titre individuel.

Rue Gustave Delperdange

6600 BASTOGNE

Tél. + 32 61 21 50 57

Site Internet : [www.centresportifbastogne.be](http://www.centresportifbastogne.be)

E-mail : [centresportifbastogne@skynet.be](mailto:centresportifbastogne@skynet.be)

Une liste des associations sportives présentes à Bastogne est également disponible à l'adresse suivante : <http://www.bastogne.be/commerces/associations/associations-sportives>.

## 6. Vos activités socioculturelles

Cœur de la Bataille des Ardennes, Bastogne abrite divers musées et monuments qui en retracent l'histoire.

Bastogne c'est aussi la nature paisible de l'Ardenne : flânez au long de nos sentiers champêtres, admirez la faune et la flore de nos campagnes et profitez d'un hébergement rural de qualité pour vous ressourcer pleinement.

De nombreux événements animent la ville chaque week-end, et les commerçants seront ravis de vous accueillir le dimanche après-midi.



Source : [www.opt.be](http://www.opt.be)

## 6.1 Nos propositions d'activités

La Cellule étudiante représente officiellement les étudiants de Bastogne au sein de la Haute Ecole. C'est elle également qui s'occupe de l'organisation des activités socioculturelles pour les étudiants. Les membres de la Cellule sont désignés grâce à des élections démocratiques. Elle est constituée de représentants de chaque section et de chaque année.

Par ailleurs, le cercle des étudiants Henallux organise également des manifestations diverses (soirées, sorties ...) pour les étudiants de l'école. Les étudiants apprécient se retrouver autour d'un verre après les cours au « Quartier junior », local du cercle.

## 6.2 Les salles de Cinéma

**Cinéma « Cinépointcom Bastogne »** Rue du Sablon 195, 6600 BASTOGNE

Tél. + 32 61 21 27 78

Site Internet : [www.cinepointcom.be/](http://www.cinepointcom.be/)

[bastogne/](http://www.cinepointcom.be/bastogne/)

Les programmes des cinémas de la région se trouvent sur le site [www.cinebel.be/fr/](http://www.cinebel.be/fr/).

## 6.3 Les musées

- **Musée « J'avais 20 ans en 45 »**

La bataille des Ardennes par ceux qui l'ont vécue. Nouveau, à partir du 6 octobre 2008 : Exposition de photos « Bastogne en Guerres » sur les deux guerres mondiales, collection de Jacques Degives.

Ancien Séminaire, Place St-Pierre

6600 BASTOGNE

Tél. + 32 61 50 20 02

- **Animalaine** (Musée de la laine et des métiers perdus)

Bizory 5, 6600 BASTOGNE

Tél. + 32 61 21 75 08

- **Au Pays d'Ardenne**

Toute l'Ardenne dans un seul musée. Venez découvrir l'histoire de notre région : animaux naturalisés, des anciens outils et une salle consacrée à la Bataille des Ardennes.

Rue de Neufchâteau 20, 6600 BASTOGNE

Tél. +32 21 49 11

- **Ferme des bisons et musée de la vie indienne**

RECOGNE

Tél. + 32 61 21 06 40

Site Internet : [www.fermedesbisons.be](http://www.fermedesbisons.be)



Source : [www.opt.be](http://www.opt.be)

- **Musée de la porte de Trèves**

Beau temps ... mauvais temps, remontez le temps. Plongez-vous dans la préhistoire, l'époque romaine et le Moyen-Âge.

À visiter sur **rendez-vous uniquement** au + 32 61 21 32 87.

- **Musée en Piconrue**

Place en Piconrue 2

BASTOGNE

Tél. + 32 61 21 56 14

Site Internet : [www.bastogne.be/piconrue](http://www.bastogne.be/piconrue)

- **Centre de la mémoire** relatif à la seconde Guerre Mondiale est en construction sur la route du Mardasson.

## 6.4 Les monuments

Vu son passé historique très riche, on ne compte pas les monuments et traces du patrimoine bâti et religieux dans et autour de Bastogne. Un aperçu de ces sites se trouve sur [www.si-bastogne.be/index.php?lg=fpdb/sibastfr&page1=b-visites.htm](http://www.si-bastogne.be/index.php?lg=fpdb/sibastfr&page1=b-visites.htm).

On peut néanmoins noter :

- **La Porte de Trèves**

Le premier usage de la Porte de Trèves est de permettre l'accès à la ville. C'est en fait en l'an 1332 que Jean l'Aveugle, comte de Luxembourg et de La Roche, roi de Bohême et de Pologne, accorde la charte à la Ville. En échange, la ville a pour obligation d'entretenir les remparts et les bourgeois doivent en assurer la garde . En 1688, les remparts sont démolis sur l'ordre du roi Louis XIV et la Porte de Trèves est convertie en prison et en maison de passage jusqu'à la guerre 14-18. Au 19<sup>e</sup> siècle, des travaux de restauration ont été obligatoires. Les dégâts causés par l'Offensive en 1944-45 ont également presque provoqué la ruine du bâtiment. À ce jour, la Porte de Trèves est le dernier vestige des



Source : Wikipedia

fortifications qui entouraient la ville au Moyen-Âge.

- **Les Fontaines de Bastogne**

Réalisation : architecture Jacques Windeshausen, sculptures, Willy Dory et fondeur , Freddy Baggen. La fontaine du haut représente les « rawieû d'Och du Pa la-y-ôt, les mougneû d'sope d'amon les Seûrs » et la fontaine du bas représente les « boveû d'Iacê do Seminêre, ceux du Pa lâvâ ». Les petits personnages sont des « Piches Cacayes ».

- **La Voie de la Liberté**

Créée par le Colonel Guy de la Vasselais, la Voie de la Liberté suit l'itinéraire emprunté par la 3<sup>e</sup> Armée du Général Patton de Sainte-Mère-Eglise à Bastogne. Son parcours est jalonné de km en km par des bornes.

- **Le Cimetière allemand**

Ici reposent les corps de 6807 Allemands tués durant la Bataille des Ardennes de 44-45. Le plus jeune avait 17 ans et le plus âgé avait 52 ans.

- **Le Mémorial du Mardasson**

Colline du Mardasson, 6600 BASTOGNE

Le Mémorial a été inauguré le 16 juillet 1950. Ce monument, en forme d'étoile américaine à cinq branches, a été conçu par l'architecte Georges DEDOYARD pour honorer la mémoire des 76890 soldats américains tués, blessés ou disparus pendant la Bataille des Ardennes.

Au cœur du mémorial, une dalle commémorative a été placée avec la mention suivante : « POPULUS BELGICUS MEMOR 4. VII. MCMXLVI LIBERATORIBUS AMERICANIS ». Sur les murs de la galerie, on peut lire l'histoire de la Bataille des Ardennes et les noms des principales unités ayant participé à l'action. Sur la couronne du mémorial, les noms des 50 Etats figurent en lettres de bronze. À proximité du mémorial, une vaste crypte abritant trois autels (un catholique, un protestant et un juïdique) a été conçu afin de permettre aux familles américaines de se recueillir pour évoquer la mémoire de leurs morts.



- **Foy American MEMORIAL/Ancien cimetière**

Le 4 février 1945, l'armée américaine créa un cimetière militaire à Foy-Recogne. En 1948, l'autorité américaine décida de rapatrier les corps à la demande des familles. Certains corps ont été enterrés dans les cimetières militaires US de Neuville-en-Condroz, Henri-Chapelle, Be et Hamm, Lux. En mémoire de ce cimetière temporaire, un monument a été inauguré le 10 septembre 2004.

- **Monument aux morts L'Ardennaise**

Ce monument représente une femme meurtrie, égrenant son chapelet (sobrement drapée du caban et coiffée du bonnet traditionnel) à la recherche de la paix éternelle via la prière. Il a été sculpté en 1951 par Victor Demanet (1895-1964).

On a dû procéder à son transfert en 1975 pour cause d'aménagement de la Place Saint-Pierre. À l'arrière du monument, on y trouve tous les noms des combattants, fusillés, résistants et prisonniers politiques.

- **Le bois de la Paix**

Le Bois de la Paix a été réalisé dans le cadre de la commémoration du 50<sup>e</sup> anniversaire de la Bataille des Ardennes. Installé sur un terrain de 3 ha, il compte environ 4000 arbres d'espèces présentes sur le plateau de Bastogne. Ces arbres ont été plantés de façon à faire apparaître sur sol le sigle de l'UNICEF : la mère et l'enfant, symbole de la tendresse universelle.

## 6.5 Les marchés

Un marché a lieu à Bastogne, un samedi sur deux, aux abords du Parc Elisabeth et du Terrain de football.

## 6.6 Les théâtres

Le Centre culturel Sol Pavêye dispose d'infrastructures d'animation et d'expression au cœur du « Quartier latin » de Bastogne. La programmation y est riche et variée, satisfaisant les goûts des publics les plus exigeants.

Tout renseignement : [www.centreculturelbastogne.be](http://www.centreculturelbastogne.be)

Il est aussi important de mentionner que la pratique des arts de la scène traverse l'enseignement dispensé au département de pédagogie, grâce au talent de plusieurs enseignants qui défendent le parti-pris qu'il est possible d'enseigner et d'apprendre grâce au chant, au théâtre, à l'expression artistique en général.

## 6.7 Les festivités

- **La foire aux Noix**

À l'origine, la foire aux noix était une foire aux domestiques. Les jeunes gens ainsi loués fêtaient leur « contrat » en offrant des noix à leur promise. En 1944, le Général McAuliffe, commandant de la 101<sup>e</sup> Airborne américaine défendit la ville lors de la Bataille des Ardennes. Demandé à se rendre par les allemands, ce dernier leur répondit « NUTS » le 22 décembre 1944. Le hasard a fait que ce « NUTS » soit tombé au même moment que la traditionnelle Foire aux Noix d'avant guerre. La foire a lieu chaque année au mois de décembre.



- **Les géants de Bastogne, les Piches Cacayes et le Patcarnaval**

Les géants de Bastogne ont été créés en 1958. Trouffet, ardennais typique, est un personnage légendaire dont on racontait les exploits lors des veillées. Marie-Jeanne incarne une commerçante ayant répandu au loin la renommée du jambon d'Ardenne. Leur fils, Tanta, est plus proche du folklore de la cité.

Le Piche Cacaye est le personnage clef de la légende bastogনার্দে. Le Piche Cacaye est à Bastogne ce que le Titi est à Paris, ou le Ketche à Bruxelles.

Vous pouvez rencontrer les géants et les Piches Cacayes chaque année lors du Patcarnaval, qui compte 3 jours de festivités, plus de 30 chars et groupes qui défilent, 1000 participants au cortège, 15 000 spectateurs, un comité organisateur composé de plus de 300 bénévoles, ...

- **L'INDIAN FESTIVAL à la ferme des bisons**

En juillet, le temps d'un week-end, vivez au rythme des cow-boys et des indiens. Découvrez grâce aux reconstitutions de tipis et de campements, l'artisanat et les traditions de ces deux peuplades du Far West. Diverses animations sont prévues : show, voltige, concerts, visites guidées, village pour enfants.

- **Le WARD'IN ROCK FESTIVAL**

Fin août, dans le petit village de Wardin, un des plus chouettes festivals de musique pop/rock de Belgique ! [www.wardinrock.be](http://www.wardinrock.be)



source : <http://geantsdebastogne.skyrock.com>

# Marche

Située en Province de Luxembourg, en bordure de Condroz et de la Province de Namur, blottie entre les vallées de la Lesse et de l'Ourthe, la commune de Marche-en-Famenne est un mélange de Famenne et d'Ardenne.

D'une superficie totale de 12 143 ha, dont un millier de forêts, elle compte près de 17 500 habitants et regroupe, autour de la ville de Marche, les villages de Aye, Champlon-Famenne, Grimbiémont, Hargimont, Hollogne, Humain, Lignièrès, Marloie, On, Roy, Verdenne et Waha.

La ville, capitale de la Famenne, a été remarquablement rénovée tout en ayant préservé les témoins de son passé. On en veut pour preuve ses quelques bâtiments remarquables remontant au 17<sup>e</sup> s., ses nombreuses sculptures et fontaines, son piétonnier et ses rues qui ont encore des allures de venelle où il fait bon flâner.

Marche-en-Famenne, c'est aussi le confort des infrastructures et services urbains à la campagne. Un endroit, où shopping rime avec plaisir et où les possibilités de divertissements ne manquent pas, d'autant que le monde associatif y est fortement développé et qu'une large gamme d'animations, concerts, spectacles, expositions et autres activités culturelles et sportives sont organisés tout au long de l'année.

Plus d'informations: [www.marche.be](http://www.marche.be)

## 1. Votre logement

Vous trouverez des informations sur les possibilités de logements à l'adresse suivante.

### Point Relais Infor Jeunes

Rue du Commerce, 2 - Boîte 5 (Galerie des Carmes)

6900 Marche-en-Famenne

T: 084/32.19.85 -

E-mail: [prij.marche@inforjeunes.be](mailto:prij.marche@inforjeunes.be)

Site internet: [www.inforjeunes.be](http://www.inforjeunes.be) - [www.bougerjeunes.be](http://www.bougerjeunes.be)



## 2. Les transports en commun

### 2.1 Le transport par le train

La ville est desservie par les gares de Marloie et de Marche:

- Marloie: Ligne IC J - Bruxelles-Luxembourg (train toutes les heures)
- Marche: Ligne 43 - Liège-Jemelle (arrêt à Marche-en-Famenne et Marloie)

Les informations peuvent être obtenues via [www.belgianrail.be](http://www.belgianrail.be) ou le service 'Info voyageurs' de la SNCB au 02/528.28.28 (7 jours sur 7 de 7h à 21h30).

### 2.2. Le bus

Le réseau des bus du TEC dessert la ville de Marche et ses alentours, notamment au départ de la gare de Marloie.

Les informations peuvent être obtenues via [www.infotec.be](http://www.infotec.be) ou le service 'Info voyageurs' des TEC au 081/25.35.55 (7 jours sur 7 de 7h à 19h).

## 3. Les urgences et la santé

- Hôpital Princesse Paola (IFAC): 084/21.91.11
  - Service médical d'urgence: 112
  - Pompiers: 112
  - Police locale: 084/31.03.11
  - Centre anti-poison: 070/24.52.45
  - Centre des brûlés: 04/366.72.94
- Plus d'informations: [www.marche.be](http://www.marche.be) (médecins, pharmacies ...)

## 4. Nos bibliothèques

- **Bibliothèque et ludothèque provinciales**

Chaussée de l'Ourthe, 74 - 6900 Marche-en-Famenne

Tél: 084/31.27.45

**E-mail** : [bibliotheque.locale.marche@province.luxembourg.be](mailto:bibliotheque.locale.marche@province.luxembourg.be)

[ludo@province.luxembourg.be](mailto:ludo@province.luxembourg.be)

- **Pointculture - Médiathèque**

Tél: 061/22.43.20 -

**Site Internet** : [www.pointculture.be](http://www.pointculture.be)

## 5. Vos activités sportives

La ville de Marche dispose d'un grand nombre d'installations sportives: Centre Sportif Local, piscine couverte, terrains de tennis, centre de fitness, ...

### **Centre Sportif Local**

Chaussée de l'Ourthe 74 – 6900 Marche-en-Famenne

Tél: 084/32.00.90 - E-mail: [ccs@marche.be](mailto:ccs@marche.be)

**Site Internet** : [www.sport.marche.be](http://www.sport.marche.be) ; [www.marche.be](http://www.marche.be)

## 6. Vos activités socioculturelles

### 6.1 **Maison de la culture—Théâtre**

#### **Maison de la Culture Famenne-Ardenne**

Chaussée de l'Ourthe, 74 - 6900 Marche-en-Famenne

Tél: 084/32.73.86 (billetterie) - 084/31.46.89 - E-mail: [mcfa@marche.be](mailto:mcfa@marche.be)

**Site Internet:** [www.maisondelaculture.marche.be](http://www.maisondelaculture.marche.be) - [www.marche.be](http://www.marche.be)

### 6.2. **Salle de cinéma**

#### **Cinépointcom Marche**

Rue Notre-Dame de Grâces 2, 6900 Marche

Tél : 084/31.45.18 -

**Site Internet** : [www.cinepointcom.be](http://www.cinepointcom.be)

### 6.3. Les musées

- **Musée de la Famenne**

Rue du Commerce, 17 - 6900 Marche-en-Famenne

Tél: 084/32.70.60 - E-mail: [musee.famenne@marche.be](mailto:musee.famenne@marche.be)

**Site Internet** : [www.musee.marche.be](http://www.musee.marche.be)

- **Musée des Chasseurs Ardennais**

Camp militaire Roi Albert - Chaussée de Liège, 65 - 6900 Marche-en-Famenne

Tél: 084/24.60.82 - 084/24.61.39 (J-M. Wallon - de 9h à 16h en semaine)

E-mail: [museedeschasseursardennais@skynet.be](mailto:museedeschasseursardennais@skynet.be)

- **Ecole Internationale de Lutherie**

Art et lettres en Marche asbl - La Vieille Cense, Rue de la Station 4 - 6900 Marloie

T: 084/44.59.50 -

E-mail: [ecoledelutherie@marche.be](mailto:ecoledelutherie@marche.be) -

**Site Internet** : [www.ecoledelutherie.eu](http://www.ecoledelutherie.eu)

**Site Internet** : [www.tourisme-marche-nassogne.be](http://www.tourisme-marche-nassogne.be)

### 6.4 Le Wex (Wallonie Expo)

Concerts, salons, foires...

Zone de la Famenne, Route des Deux Provinces, 1

6900 Marche-en Famenne

084/340800

<http://www.wex.be>

## 6.5. Les monuments

- **'Vieux-Marche'**

La ville de Marche a été remarquablement rénovée tout en ayant préservé les témoins de son passé. Ce n'est donc pas un hasard si elle a été sélectionnée comme lauréat belge du concours européen EDEN 'Destinations Européennes d'Excellence' en 2011 ; le thème portant sur la 'réhabilitation de sites physiques'. Font entre autres partie des sites mis en valeur: la Tour de la Juniesse (lutherie), la Maison Jadot (Musée de la Famenne), les Carmes, le château Van der Straeten (hôtel de ville), le Manoir (hôtel-restaurant), l'ancienne halle aux blés (restaurant), l'ancienne église des Jésuites (hôtel-restaurant), le château d'Hassonville (hôtel-restaurant), le château de Jemeppe (centre de séminaires), ...

- **Eglise Saint-Etienne de Waha**

Rue du Maquis – 6900 Waha

Ce remarquable édifice roman, classé Patrimoine Majeur de Wallonie, abrite un riche patrimoine sublimé par le fabuleux jeu de couleurs qui se dégage des vitraux réalisés par Jean-Michel Folon.



**Site Internet :** [www.tourisme-marche-nassogne.be](http://www.tourisme-marche-nassogne.be)

Source : [www.info.catho.be](http://www.info.catho.be)

## 6.6. Les marchés

Le marché public a lieu les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundis du mois en matinée sur la Place aux Foires.

## 6.7. Les festivités

Les festivités locales ne manquent pas : Marché 1900 (15 Août), Marché de Noël, Carnaval de la Grosse Biesse, marches ADEPS, brocantes, concerts, spectacles, expositions ...

Nous vous invitons à consulter l'agenda des manifestations sur [www.tourisme-marche-nassogne.be](http://www.tourisme-marche-nassogne.be) ou [www.marche.be](http://www.marche.be).

# Namur

Namur est la capitale de la Wallonie et de ses 3,5 millions d'habitants, au cœur de l'Europe des Régions. Le Gouvernement, le Parlement et l'Administration occupent le cœur de la ville, autour du confluent de la Sambre et de la Meuse, au pied de la citadelle de Namur.

## 1. Votre logement

Si vous souhaitez de l'aide pour trouver un logement, vous devez le signaler dans le formulaire de candidature en ligne. Cette aide consiste uniquement à fournir des renseignements sur les possibilités de kots.

### 1.1 Le kot

Un kot est un logement privé loué à des étudiants pendant l'année scolaire ou universitaire en Belgique.

Ces kots sont soit individuels, soit font partie de logements communautaires, rassemblés autour d'une zone commune (cuisine, sanitaires ...), appelée familièrement commu.

Vous pouvez trouver des offres de location sur le site d'Infor Jeunes à l'adresse suivante : <http://www.inforjeunes.be/default.asp?url=kots&action=intro>

[Via facebook: StudentsNamurKots, KotappartementNamur](#)



[www.namur.be](http://www.namur.be)



## 1.2 La pédagogie du département paramédical

Chambre particulière (+/- 10 m<sup>2</sup>) chauffée comprenant lit, armoire, table, chaise et lavabo avec eau chaude et froide (le mobilier fourni doit rester en place mais peut être complété).

À chaque étage se trouvent des cabines de douche à jetons (0,50 €), une cuisine commune entièrement équipée, une salle de détente commune avec télévision.

Salle Internet commune avec PC et bornes de connexion pour portables.

Un gardien assure la sécurité.

Loyer mensuel : 200 EUR en 2011-2012.

Garantie locative : 420 € à verser à la réservation.

Les contrats de location sont établis pour 10 mois.

Réservation uniquement sur place.

Possibilité de loger les week-ends et durant les vacances de Noël et de Pâques.

En fonction des disponibilités, possibilité de logement pour de courtes périodes (par ex. stages, échanges Erasmus ...).

Renseignements complémentaires : Maria Isabel Tovar (+32 (0) 81 72 34 88)

[pedagogie.paramedical@gmail.com](mailto:pedagogie.paramedical@gmail.com)



[www.namur.be](http://www.namur.be)



## 2. Les transports en commun

### 2.1 Le transport par le train

Namur est desservie par le train. La gare se trouve Place de la station, 5000 Namur.

Les informations peuvent être obtenues via [www.belgianrail.be](http://www.belgianrail.be) ou le service 'Info voyageurs' de la SNCB au 02/528.28.28 (7 jours sur 7 de 7h à 21h30).

Plus d'info sur le site de la SNCB : <http://www.b-rail.be/nat/F/tarifs/tickets/index.php>

À titre d'exemple: le coût d'un **billet Namur-Brugge** aller-retour:

- Go pass 1 (pour une personne âgée de moins de 26 ans): 13 €
- Go pass 10 (pour une personne âgée de moins de 26 ans): 10 €
- Billet week-end: 20,40 €
- Billet standard: 39,20 €

À titre d'exemple, le coût d'un **billet Namur-Bruxelles** aller-retour :

- Go pass 1 (pour une personne âgée de moins de 26 ans) : 13 €,
- Go pass 10 (pour une personne âgée de moins de 26 ans) : 10 €,
- Billet week-end : 9 €,
- Billet standard : 16,40 €.

À titre d'exemple, le coût d'un **billet Arlon-Namur** aller-retour :

- Billet week-end : 19,40 €,
- Billet standard : 37,20 €.



[www.namur.be](http://www.namur.be)

## 2.2 Le transport par le bus

Le **TEC** (Transport En Commun) vous permet de voyager en bus. Vous pouvez choisir votre titre de transport en fonction de la fréquence de vos déplacements .

**Maison du TEC - Maison de la Mobilité** : place de la Station 25 , 5000 NAMUR  
081/25 35 55, ouverture du lundi au vendredi: de 7 h 00 à 18 h 00, le samedi : de 8 h 30 à 17 h 00 fermé le dimanche et les jours fériés.

## 3. Les urgences et la santé

- **Pharmacie de garde** : 0900/10 500 (0,50 €/min.) - [www.pharmacie.be](http://www.pharmacie.be)
- **Médecins de garde** : 081/73.36.33 (week-end et jours fériés)
- **Police locale** :  
Place du Théâtre 5  
5000 NAMUR
- **Centre hospitalier régional de Namur et Maternité - CHRN**  
Avenue Albert 1<sup>er</sup> 185  
5000 NAMUR  
Tél. + 32 81 72 61 11  
Fax + 32 81 72 68 05  
Site Internet : [www.chrnamur.be](http://www.chrnamur.be)
- **Clinique et Maternité Sainte-Elisabeth**  
Place Louise Godin 15  
5000 NAMUR  
Tél. + 32 81 72 04 11  
Fax + 32 81 72 04 31  
Site Internet : [www.cmse.be](http://www.cmse.be)
- **Clinique Saint-Luc**  
Rue Saint-Luc 8  
5004 NAMUR (BOUGE)  
Tél. + 32 81 20 91 11  
Fax + 32 81 20 91 98  
Site Internet : [www.st-luc-bouge.be](http://www.st-luc-bouge.be)

## 4. Nos Bibliothèques

Chaque implantation dispose de sa propre bibliothèque spécialisée dans les matières enseignées en son sein.

L'accès aux bibliothèques est autorisé sur simple présentation de la carte étudiant. Certains ouvrages peuvent être empruntés gratuitement.

L'ensemble des ouvrages, livres et revues sont répertoriés dans le catalogue en ligne à l'adresse suivante : <http://bib.henam.be/opac/>.

### 4.1 Le centre de documentation de l'IESN

#### **Horaire d'ouverture :**

Lundi : de 8 h 00 à 13 h 15 et de 13 h 45 à 16 h 00

Mardi : de 8 h 00 à 13 h 15 et de 13 h 45 à 16 h 00

Mercredi : de 8 h 00 à 16 h 00

Jeudi : de 8 h 00 à 13 h 15 et de 13 h 45 à 16 h 30

Vendredi : de 8 h 00 à 13 h 15 et de 13 h 45 à 16 h 30

Contact : Anne Calomne

Tél. + 32 81 46 86 33

### 4.2 Le centre de documentation du département paramédical

#### **Horaire d'ouverture :**

Lundi : 8 h 15 à 18 h 00

Mardi : 8 h 15 à 18 h 00

Mercredi : 8 h 15 à 18 h 00

Jeudi : 8 h 15 à 18 h 00

Vendredi : 8 h 15 à 14 h

Contact : Aurore Georges, Stéphanie Laffut, Thomas Sautier et Tamara Del Gallo

Tél. + 32 81 46 85 96

E-mail : [bibliotheque.paramedical@henallux.be](mailto:bibliotheque.paramedical@henallux.be)



### 4.3 Le centre de documentation du département pédagogique de Champion

**Horaire d'ouverture :**

Lundi : 9 h 30 à 17 h 00

Mardi : 9 h 30 à 17 h 00

Mercredi : 9 h 30 à 17 h 00

Jeudi : 9 h 30 à 17 h 00

Vendredi : 9 h 30 à 15 h 45

Contact : Blandine Hallet

**Tél.** +32 81 20 85 36



### 4.4 Le centre de documentation du département pédagogique et social de Malonne

**Horaire d'ouverture :**

Lundi : 8 h 30 à 17 h 30

Mardi : 8 h 30 à 17 h 30

Mercredi : 8 h 30 à 17 h 30

Jeudi : 8 h 30 à 17 h 30

Vendredi : 8 h 30 à 17 h 30

Contact : Christian Bouvin

**Tél.** + 32 81 46 85 66

**E-mail :** [christian.bouvin@henam.be](mailto:christian.bouvin@henam.be)

### 4.5 Le centre de documentation du département social de Namur

**Horaire d'ouverture :**

Lundi : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 12 h 45 à 17 h 00

Mardi : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 12 h 45 à 17 h 00

Mercredi : 8 h 30 à 12 h 30

Jeudi : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 12 h 45 à 17 h 00

Vendredi : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 12 h 45 à 17 h 00

Contact : Françoise Goossens

**Tél.** + 32 81 46 86 66

**E-mail :** [bibliotheque.social@henam.be](mailto:bibliotheque.social@henam.be)

## 5. Vos activités sportives

Les étudiants de la Haute Ecole ont accès au « Service Sports » des Facultés Universitaires Notre Dame de la Paix de Namur.

Voici la liste des activités sportives disponibles :

- **Arts Martiaux et sports de combat** : aikido, boxe, jisei goshindo, jiu jitsu, judo, karaté kyokushin, karaté self defense, taiji quan, tai jitsu.
- **Danse et remise en forme** : aérobic, jazz funky, aérolatino, aérobic step, power training-musculation, stretching, yoga.
- **Sports aquatiques** : natation, aquagym.
- **Sports collectives** : athlétisme, badminton, basket ball, frisbee, hand-ball, hockey, mini-foot, rugby, volley-ball.
- **Sports individuels** : athlétisme, escalade, trampoline.

La **carte sportive** donne accès à presque toutes les activités sportives encadrées par des moniteurs.

Les cartes sont **disponibles au Service des Sports** (Centre Sportif Universitaire) . Les activités débutent mi-septembre. **Pour retirer votre carte-sports** (strictement personnelle), vous devez être majeur ou en 5<sup>e</sup> renouvelé minimum et il est indispensable de vous munir d'une photo récente, de la carte étudiant et de l'argent .

-**Cotisation annuelle** : 75 €

-**Service des Sports** :081/73 59 78

## 6. Vos activités socioculturelles

### 6.1 Nos propositions d'activités

La Haute Ecole organise, au début du premier et du deuxième semestre, un tour guidé de la ville de Namur en vélo et , en milieu de semestre, une activité culturelle ou ludique pour tous les étudiants incoming.

L'association NEW (Namur – Europe- Wallonie) organise, aux mêmes périodes, une présentation de la ville pour tous les étudiants Erasmus de Namur.

Ces activités permettent aux étudiants Erasmus des différentes implantations et institutions de se rencontrer.

### 6.2 Les salles de cinéma

#### ●ACINAPOLIS

Rue de la Gare Fleurie 16

5100 JAMBES

Tél. 081/32 04 40

Site Internet : [www.acina.be](http://www.acina.be)

Douze grandes salles toutes accessibles aux personnes handicapées.

#### ●CAMEO 2

Rue des Carmes 49

5000 Namur

Tél. 081/22 26 19

Fax : 081/22 47 15

Site Internet : [www.cinemacameo.be](http://www.cinemacameo.be)

## 6.3 Les musées

- **Musée Diocésain et Trésor de la cathédrale Saint-Aubain**

Place du Chapitre 1 - 5000 NAMUR

Tél. + 32 476 97 23 24

Patrimoine religieux

- **Musée des arts anciens du Namurois**

Rue de Fer 24 - 5000 NAMUR

Tél. + 32 81 22 00 65

Site Internet : [musee.arts.anciens@povince.namur.be](mailto:musee.arts.anciens@povince.namur.be)

Patrimoine artistique du Moyen Age et de la Renaissance

Trésor d'Hugo d'Oignies

Du mardi au dimanche de 10 h 00 à 18 h 00

- **Musée de Groesbeek - de Croix**

Rue Saintraint 3 - 5000 NAMUR

Tél. + 32 81 24 87 24

Hôtel de Maître du XVIIIe siècle

Patrimoine artistique du XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup> siècles. Tous les jours sauf le lundi de 10 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00

- **Musée archéologique de Namur**

Rue du Pont 21 - 5000 NAMUR

Tél. + 32 81 23 16 31

Exposition du produit des fouilles effectuées en Province de Namur

Du mardi au vendredi de 10 h 00 à 17 h 00, le samedi et le dimanche de 10 h 40 à 17 h 00

- **Musée africain**

Rue du 1er Lancier 1 - 5000 NAMUR

Tél. + 32 81 23 13 83

E-mail : [mafrinam@skynet.be](mailto:mafrinam@skynet.be)

Les dimanche, mardi et jeudi de 14 h 00 à 17 h 00 ; juillet et août : tous les jours de 14 h 00 à 17 h 00

- **Musée Félicien Rops**

Rue Fumal 12 - 5000 NAMUR

Tél. + 32 81 22 01 10

E-mail : [rops@ciger.be](mailto:rops@ciger.be)

Site Internet : [www.ciger.be/rops/](http://www.ciger.be/rops/)

Patrimoine artistique du XIX<sup>e</sup> siècle

Du mardi au dimanche de 10 h 00 à 18 h 00, en juillet et août : tous les jours de 10 h 00 à 18 h 00

### ●Musée des Commandos

Caserne SLT Thibault - 5020 FLAWINNE

Contact : M. Guy DEUDON – Tél. + 32 81 72 81 10

Histoire des commandos belges

Le mercredi de 13 h 00 à 18 h 00 ou sur rendez-vous

### ●Musée du frère Mutien Marie

Fond de Malonne 117- 5020 MALONNE

Tél. + 32 81 44 51 67

E-mail : [jacques.vanneste@swing.be](mailto:jacques.vanneste@swing.be)

Patrimoine religieux

Tous les jours de 7 h 00 à 19 h 00 et jusque 20 h 00 en juillet et août

### ●Musée de la fraise et promotion du pays de Wépion

Chaussée de Dinant 1037 - 5100 WEPION

Tél. + 32 81 46 20 07

Du mardi au dimanche de 14 h 00 à 18 h 00

### ●Musée du Génie

Chemin du Masuage – 5100 JAMBES

Tél. + 32 81 32 39 73

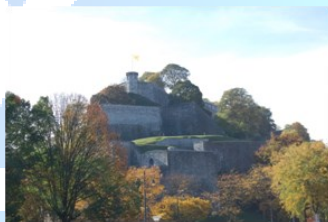
Mercredi de 13 h 00 à 17 h 00, les autres jours sur rendez-vous

NAUTICMEN – MOULINS DE BEEZ

Rue du Moulin de Meuse 4 – 5000 NAMUR

Tél. + 32 81 23 49 27

Du lundi au vendredi de 9 h 00 à 17 h 00



[www.namur.be](http://www.namur.be)

## 6.4 Les monuments

### ●La citadelle

Avec une superficie qui a atteint **80 hectares**, la Citadelle de Namur fut l'une des plus grandes forteresses d'Europe. **Site Internet** : <http://www.citadelle.namur.be/>

### ●L'Atelier de Parfumerie Guy Delforge

Ce centre de création, unique en Europe du Nord, permet à chacun de comprendre les différentes phases de la réalisation d'un parfum. Les parfums naissent et mûrissent dans les entrailles de la citadelle, casemates de l'époque Charles Quint.

Château des Comtes

Route Merveilleuse, Namur Citadelle, 5000 NAMUR

Tél. + 32 81 22 12 19

Fax + 32 81 22 17 92

**Site Internet** : <http://www.delforge.com>



## 6.5 Les marchés

**Mardi** de 8 h 00 à 13 h 00 - Salzinnes, place Louise Godin

**Mercredi** de 12 h 00 à 18 h 30 - Namur (Gare), place de la Station

**Judi** de 8 h 00 à 13 h 00 - Jambes, place de Wallonie

**Vendredi** de 16 h 00 à 20 h 00 - La Plante, chée de Dinant, parking du hall sportif (bio et fermier)

**Samedi** de 8 h 00 à 13 h 00 - Namur (centre-ville) excepté le 3<sup>e</sup> week-end de septembre (Fêtes de Wallonie)

## 6.6 Le théâtre

### Théâtre de Namur

Place du Théâtre

5000 Namur

081/226 026

Site Internet : <http://www.theatredenamur.be/>



[www.namur.be](http://www.namur.be)

## 6.7 Les festivités

### •Pic Nic Festival

Premier weekend –end de septembre.

Le Pic Nic festival a pris sa place dans le paysage namurois depuis quelques années. Un des rares festivals de Blue Grass en Belgique, avec d'intéressantes ouvertures vers le folk celtique et le jazz. Picnic propose une affiche internationale toujours exceptionnelle en qualité. Le festival, dans une ambiance familiale, a lieu dans le cadre de verdure de la Citadelle. L'évènement attire chaque année un public largement européen, de la Suède au Sud de la France.

Site Internet : <http://www.picnicfestival.be>

### •Fêtes de Wallonie

Le troisième week-end de septembre, les Fêtes de Wallonie battent leur plein dans toute la ville ! Le Comité Central et les quartiers namurois offrent un programme absolument alléchant : de la musique, tous styles confondus, des stars internationales aux artistes locaux, du folklore, des jeux populaires, la mise à l'honneur de notre délicieuse cuisine du terroir... On rit, on danse, on se retrouve, on se découvre : et, pour ceux qui en doutaient encore, les Namurois prouvent qu'ils sont de bons vivants, accueillants et qui ont le sens de la fête...

E-mail : [info@fetesdewallonie.be](mailto:info@fetesdewallonie.be)

Site Internet : <http://www.fetesdewallonie.be>

## ●Festival International du Film Francophone de Namur

*Première semaine d'octobre*

Namur a nourri en son sein quelques grands noms parmi lesquels l'inénarrable Benoit Poelvoorde, savoureux trublion et virtuose polytalentueux. La première semaine d'octobre, le FIFF prend ses quartiers généraux en ville. Plus d'une centaine de films francophones projetés, des avant-premières, une compétition internationale, un jury de professionnels et d'acteurs. Acteurs, public se croisent et discutent, se passionnent sous le grand chapiteau ou aux alentours des séances.

**E-mail :** [info@fiff.be](mailto:info@fiff.be)

**Site Internet :** <http://www.fiff.be>

## ●Marché de Noël

*Mois de décembre*

Le village de Noël de Namur vous accueille du 2 au 30 décembre dans un cadre féérique pour s'adonner aux joies des fêtes de fin d'année. Une centaine de chalets occupent la Place d'Armes, la Rue de Fer et le Grognon, proposant une large variété d'articles cadeau et de produits de bouche artisanaux aux saveurs de Noël.

De nombreuses animations et activités emmèneront petits et grands au cœur de la fête. Concerts, chorales, folklore, fanfares, animeront les rues du centre de Namur chaque week-end. La fête foraine et la visite incontournable du père Noël raviront les plus jeunes.

Quant au grand chalet de la Place d'Armes, celui-ci offre un cadre chaleureux de détente, où se rencontrent constamment ceux qui désirent s'attarder dans l'esprit des fêtes de fin d'année. Les traditionnelles balades en calèche sillonneront le marché de Noël et ses alentours. Enfin, pour profiter des joies de la glisse dans une ambiance aux couleurs de Noël, la patinoire écologique du Grognon accueille petits et grands sur une surface de 300m<sup>2</sup>.

## ●Namur en mai

*Le festival des arts forains (à partir du jeudi de l'Ascension)*

« Approchez, approchez, Mesdames et Messieurs ! Entrez dans le monde de l'illusion et réveillez votre âme d'enfant ... Ici, l'on s'émerveille - ici l'on rêve - car tout est dérision et comédie ! » Que la fête commence ! Chaque année, le jeudi de l'Ascension inaugure le festival le plus attendu par petits et grands... Entresorts, manèges enchanteurs, chevaux de bois, bonimenteurs vendeurs de vents ... dresseurs de puces, insectes géants... Namur se métamorphose en cité d'oz...

**E-mail :** [info@artsforains.com](mailto:info@artsforains.com)

**Site Internet :** <http://www.artsforains.com>

## ●Verdur Rock

*Dernier week-end de juin*

Verdur Rock est le plus ancien Festival de Wallonie. Le dernier samedi de juin, cette affiche moderne et éclectique dans le monde des musiques actuelles, ce bel éventail brasse tant les jeunes pousses que les stars (inter)nationales. Un village créé pour l'occasion sur le site magique de la Citadelle et du Théâtre de Verdure voit la convivialité tisser un mélange des âges et des genres rencontré nulle part ailleurs, des ados, majoritaires, en passant par les familles trentenaires aux quinquas branchés... Depuis 26 ans, le concours jeunes talents sert de tremplin et propulseur aux jeunes groupes amateurs de la région ou d'ailleurs.

E-mail : [info@verdurrrock.be](mailto:info@verdurrrock.be)

Site Internet : <http://www.verdurrrock.be>

## ●Festival de Wallonie

*Première quinzaine de juillet*

Le Festival de Wallonie propose, à travers une thématique particulière, une belle découverte du patrimoine architectural et musical de notre région avec ses 6 festivals. Il se déroule la première quinzaine de juillet et rencontre un succès sans cesse croissant : difficile de résister aux notes classiques ou originales diffusées en nos plus beaux murs. De l'Église Saint-Loup en passant par le magnifique musée de Groesbeek de Croix, la Maison du Mariage ou le Foyer du Théâtre, Namur frissonne du plaisir de partager des moments enchanteurs. À ne pas manquer : le Bal du Gouverneur qui clôture dans la liesse cette belle quinzaine musicale et ... dansante.

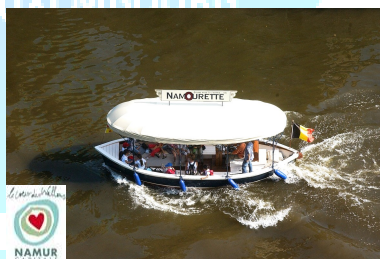
E-mail : [info@festivaldewallonie.be](mailto:info@festivaldewallonie.be)

Site Internet : <http://www.festivaldewallonie.be>

## 6.8 Le tourisme fluvial

### La Namourette

Un petit bateau de transport de passagers navigue sur la Meuse et la Sambre, entre Jambes et Salzinnes. Il porte le joli nom de « Namourette », en référence à sa ville d'adoption et à ses grands frères vénitiens. **Site Internet** : <http://www.ville.namur.be/>



Source : [www.namur.be](http://www.namur.be)

# Seraing

Aujourd'hui, Liège est la grande métropole wallonne et la troisième agglomération urbaine de Belgique. Elle compte 200 000 habitants. Elle est au cœur de l'Euregio Meuse-Rhin qui regroupe les villes de Maastricht (Pays-Bas, à 30 km de Liège), Aachen (Allemagne, à 50 km de Liège) et Hasselt. Située en province de Liège, à moins de 10 km du centre-ville, la ville de Seraing est composée de plusieurs communes : Seraing, Ougrée, Jemeppe-sur-Meuse et Bonnelles. L'entité de Seraing compte 63 500 habitants.

## 1. Votre logement

**Une liste de kots** est disponible au secrétariat de l'école. Demandez notre brochure et nous vous l'enversons.

**E-mail :** [info.ems@hebp.be](mailto:info.ems@hebp.be)

### **Le service logement du centre J**

Infor - Logement

Boulevard d'Avroy 5

4000 LIÈGE

**Tél.** + 32 42 23 00 00

### **Logements en Internat sur Liège**

Internat Autonome de Liège (Cointe)

188 €/mois en demi-pension (petit-déjeuner, goûter, souper)

**Tél.** + 32 42 52 92 86

Le site Internet de l'ULg :

<http://www.logement.ulg.ac.be>

Les sites Internet en région liégeoise :

[www.kotaliege.be](http://www.kotaliege.be)

[www.kots.be](http://www.kots.be)

[www.vlan.be](http://www.vlan.be)

[www.kotplanet.be](http://www.kotplanet.be)



Source : <http://users.teledisnet.be>

## 2. Les transports en commun

### 2.1 L'avion

Pour parvenir à Liège, l'aéroport le plus proche est celui de Liège-Bierset (10 km de Liège). Pour se rendre au centre-ville depuis l'aéroport, prendre le bus n°57.

**Site Internet :** <http://www.liegeairport.com>

**Autres aéroports :**

●Aéroport de Charleroi (*Brussels South* à 90 km de Liège) :

**Site Internet :** <http://www.charleroi-airport.com>

●Aéroport de Bruxelles – Zaventem (à 95 km de Liège) :

**Site Internet :** <http://www.brusselsairport.be>

### 2.2 Le train

LIÈGE-GUILLEMINS est un carrefour important du réseau ferroviaire belge, qui accueille environ 36 000 voyageurs chaque jour. La gare de Liège-Guillemins apparaît comme l'une des plus impressionnantes et des plus belles gares d'Europe. Elle est l'œuvre de l'architecte *Santiago Calatrava*. Pour faciliter la vie des voyageurs, elle offre tout ce que vous pouvez attendre d'une gare moderne. Depuis son inauguration, en septembre 2009, la gare de Liège-Guillemins voit défiler *Thalys*, *ICE* et trains *InterCity* en provenance ou en direction de l'Allemagne, de la Belgique et des Pays-Bas.

Depuis Liège-Guillemins, pour se rendre à Seraing, il y a **2 possibilités** : soit un autre train, soit le bus :

1.Reprendre un train en direction de Namur et descendre à l'arrêt « Pont de Seraing », puis 700 m à pied.

2.Prendre le bus n°2 en direction de Seraing jusqu'à l'Esplanade de l'Avenir : arrêt « Banque ». **Consulter :** <http://www.b-rail.be>

### 2.3 Le bus

Le Groupe **TEC** Liège-Verviers est la société de transport public de bus, active en région liégeoise.

●Ligne n°2 : Liège – Seraing – Bonnelles, arrêt « Banque » Esplanade de l'Avenir (150 m de l'école).

●Ligne n°9 : Liège – Seraing – Huy, arrêt « Banque » Esplanade de l'Avenir (150 m de l'école).

●Ligne n°53 : Liège – Grâce-Hollogne – Seraing, arrêt « Gare routière » au pont de Seraing (800 m de l'école).

**Consulter :** [www.infotec.be](http://www.infotec.be)

### 3. Les urgences et la santé

#### 3.1 La santé

- **Garde médicale** : les nuits (à partir de 19 h 00, en semaine), les week-ends et les jours fériés. Seraing : **Tél.** +32 43 38 38 42
- **Pharmacies de garde** : **Tél.** 0900/10 500
- **Consultations médicales** :  
C.H.U. (Centre Hospitalier Universitaire du Sart-Tilman)  
Avenue de l'Hôpital, bâtiment B35  
4000 LIÈGE  
**Tél.** + 32 42 42 52 00
- **Centre hospitalier du Bois de l'Abbaye et de Hesbaye**  
Rue Laplace 40  
4100 SERAING  
**Tél.** + 32 43 38 90 30
- **C.H.R. Citadelle**  
Boulevard du 12<sup>e</sup> de Ligne 1  
4000 LIÈGE  
**Tél.** + 32 42 25 61 11
- **SIPS (Service d'Information Psycho-Sexuelle)**  
*Centre de planning familial qui permet à tous les étudiants de consulter un juriste, un psychologue ou un médecin.*  
Rue Sœurs-de-Hasque 9  
4000 LIÈGE  
**Tél.** + 32 42 23 62 82

#### 3.2 Les adresses utiles

- **Police locale** :  
Rue Bouteille 65  
4100 SERAING  
**Tél.** + 32 43 30 52 94 (*Urgences : 101*)
- **Centre J** :  
Il s'agit d'un service communal, centre d'informations pour jeunes, dont la mission consiste à accueillir, écouter, conseiller et guider quels que soient la question et le problème du moment.  
Boulevard d'Avroy 5—4000 LIÈGE—**Tél.** + 32 42 23 00 00

## 4. Nos bibliothèques

Sur place : HENALLUX – Site de Seraing.

Réseau des bibliothèques de l'Université de Liège : <http://www.libnet.ulg.ac.be>

Bibliothèque Chiroux Liège : <http://culture.prov-liege.be>

## 5. Vos activités sportives

La ville de Seraing et la ville de Liège disposent d'un grand nombre d'installations sportives : complexes sportifs, piscines, terrains de sports,...

### •Complexe sportif du Bois de l'Abbaye

Avenue des Puddleurs à Seraing

Tél. + 32 43 36 48 55

Site Internet : <http://www.seraing.be/Complexe-sportif-du-Bois-de-l,1774.html>

### •RCAE

Domaine du Sart-Tilman, bâtiment B14

4000 LIÈGE

Tél. + 32 43 66 39 34

Site Internet : <http://www.rcae.ulg.ac.be>

## 6. Vos activités socioculturelles

### 6.1 Nos propositions d'activités

Le Cercle des étudiants HENALLUX organise des manifestations diverses pour les étudiants de l'école.

Chaque année, les relations internationales de l'EMS, en collaboration avec le Cercle des étudiants, organisent une soirée cinéma « EMS at the movies » avec repas à thème international.

Ville de Liège

Source : <http://sportage.mybuzzing.fr>



## 6.2 Les salles de Cinéma

- **Palace Liège** Rue Pont d'Avroy 21  
4000 LIÈGE  
Site Internet : <http://kinepolis.be>
- **Les Grignoux : Cinéma le Parc, Cinéma Churchill, Cinéma Sauvenière**  
Site Internet : <http://www.grignoux.be>
- **Kinepolis Liège** Chaussée de Tongres 200  
4000 LIÈGE  
Site Internet : <http://kinepolis.be>

## 6.3 Les musées

- Aquarium-Museum
- Archéoforum
- Cristallerie Val Saint-Lambert
- Domaine de Blegny Mine
- Embarcadère du Savoir
- Espaces botaniques
- Le Grand Curtius
- Maison de la Métallurgie et de l'Industrie de Liège
- Maison de la Science
- Musée Tchantchès
- Planétarium, Observatoire de Cointe, ...

Pour plus d'informations, consulter : <http://www.liege.be/culture/musees>

## 6.4 Les monuments

- Collégiale Sainte-Croix
- Cathédrale Saint-Paul
- Église Saint-Jacques
- Gare des Guillemins
- Hôtel de Ville
- Monument « Le Dompteur de Taureaux »
- Monument « Le Perron »
- Monument « Le Plongeur »
- Palais des Princes-Evêques



Gare des Guillemins  
Source : Wikipedia

Pour plus d'informations, consulter les sites suivants :

<http://www.liege.be>

<http://www.liegecentre.be>



## 6.5 Les marchés

**SERAING** - Esplanade de l'Avenir : le vendredi matin.

**LIÈGE** - Marché de la Batte : le dimanche (de 8 h 00 à 14 h 00)

## 6.6 Les théâtres et spectacles

### ●Opéra Royal de Wallonie Théâtre Royal

Rue de la Casquette 4

4000 LIÈGE

Site Internet : <http://www.operaliege.be>

### ●Le Forum de Liège

Théâtre et concerts

Rue Pont d'Avroy 14

4000 LIÈGE



Site Internet : <http://www.leforum.be>

Source : [www.leforum.be](http://www.leforum.be)

### ●Country Hall

Événements sportifs et concerts (Sart-Tilman)

Allée du Bol d'Air 13 - Domaine sportif du Bois Saint-Jean

4031 ANGLEUR (Liège)

Site Internet : [www.countryhallethiasliege.be](http://www.countryhallethiasliege.be)

## 6.7 Les festivités

**Foire d'Octobre de Liège**, Boulevard d'Avroy à LIÈGE.

**Nocturne des Coteaux de la Citadelle**, 1<sup>er</sup> samedi d'octobre, LIÈGE.

**Saint-Nicolas à LIÈGE** : festivités estudiantines début décembre, VAL-BENOÎT et LIÈGE CENTRE.

**Village de Noël** : décembre, Place Saint-Lambert – Place du Marché, Place Cathédrale à LIÈGE.

**Saint-Torê** : festivités estudiantines fin mars, VAL-BENOÎT et LIÈGE CENTRE, 4 heures « Trottinettes » au SART-TILMAN.

**Village Gaulois** : de fin juin et jusqu'au 14 juillet, Place Saint-Paul, LIÈGE.

**Festivités du 15 août** en Outre-Meuse.

# Virton



Virton est une ville francophone de Belgique, située en Région wallonne. Située en Lorraine gaumaise, elle est la

Source : [www.trekearth.com](http://www.trekearth.com)

capitale de la Gaume, région naturelle et gourmande, terre à vivre particulièrement touristique, en partie due à son climat agréable, doux et ensoleillé de la région. Située à quelques km seulement de la France, petite ville (+/- 11 000 habitants), proche du Grand-Duché de Luxembourg (+/- 30 km), riche d'un patrimoine culturel et militaire, Virton vous accueille sous son « soleil de Gaume » ([www.soleildegaume.be](http://www.soleildegaume.be)).

Site internet : [www.virton.be](http://www.virton.be)

## 1. Votre Logement

Il existe **3 possibilités** de logement :

- **Maison des Ingénieurs :**

Logement communautaire en ville. Loyer mensuel : +-200 €/mois

Renseignements complémentaires : [ingenieur.virton@henallux.be](mailto:ingenieur.virton@henallux.be)

- **« Vallée de Rabais » :**

Centre d'animation mettant à disposition des chalets (3 étudiants par chalet) – Coût mensuel : +/- 200 €. Renseignements complémentaires : M. et Mme Ponnet (+ 32 63 57 01 44).

● **Logement individuel chez l'habitant :**

Coût mensuel : de 180 € à 400 € - Liste de logements disponible au secrétariat de l'institut : + 32 63 58 89 40 – [ingenieur.virton@henallux.be](mailto:ingenieur.virton@henallux.be)

Il est possible de prendre un repas à midi au self-service de l'institut : repas chauds (+/- 3.50 €), sandwiches (+/- 2.80 €), cornet de pâtes, hamburgers, ... De nombreux snacks sont également à proximité.

## 2. Les transports en commun

### 2.1 Le train

La gare de Virton est desservie par les trains de la SNCB (Société Nationale des Chemins de Fers Belges) effectuant les liaisons avec Libramont, Arlon et le Grand-Duché de Luxembourg.

Plus d'infos sur [www.belgianrail.be](http://www.belgianrail.be)

### 2.2 Le bus

Le réseau des bus TEC dessert la gare de Virton plusieurs fois par jour pour effectuer la liaison vers le site de Pierrard et les environs.

Tél. + 32 81 25 35 55

Site Internet : [www.infotec.be](http://www.infotec.be)

## 3. Les urgences et la santé

### 3.1 Les numéros d'appel

**Médecins de garde :**

Week-end et jours fériés : 1733

Durant les week-ends : du vendredi 20 h 00 au lundi 8 h 00.

Durant les jours fériés légaux : de la veille du jour férié 20 h 00 au lendemain du jour férié 8 h 00.

En semaine : + 32 63 22 34 00 (à partir de 19 h 00)

### 3.2 Les adresses utiles

● **Police locale :** Rue Croix Lemaire 25  
6760 VIRTON  
Tél. + 32 63 60 81 30

● **Cliniques du Sud-Luxembourg** ([www.clinsudlux.be](http://www.clinsudlux.be))

Site Clinique Edmond Jacques, Rue de Harnoncourt 48 à 6762 SAINT-MARD  
(services médico-techniques, consultations, pas de service d'urgence)  
Tél. + 32 63 58 81 11

Site Clinique Saint-Joseph, Rue des Déportés 137 à 6700 ARLON  
Tél. + 32 63 23 11 11

### 4. Nos bibliothèques

La bibliothèque du département Ingénieur Industriel est accessible tous les jours de 8 h 00 à 17 h 00 pendant les périodes scolaires. Livres, revues, travaux de fin d'études, Techniques de l'ingénieur sont consultables ou peuvent être empruntés pour une période de 3 semaines gratuitement. Une caution de 15 € est demandée.

### 5. Vos activités sportives

● **Centres sportifs :** Centre culturel et sportif de Virton  
Cour Marchal - VIRTON  
Tél. : + 32 63 57 95 22

Centre sportif lorrain de Saint-Mard (avec piste d'athlétisme)  
Rue du Stade - SAINT-MARD  
Tél. +32 63 57 69 74

Centre sportif communal d'Ethé  
Place Os-Onous - ETHE  
Tél. + 32 63 57 19 36

- **Terrains de tennis :** VIRTON Tél. + 32 63 57 95 22  
SAINT-MARD Tél. + 32 63 57 67 98  
ETHE Tél. + 32 63 58 27 21

- **Golf découverte :** Fontaine de Solumont - 6760 VIRTON  
M. Philippe Maquet
- **Wellness/Fitness :** Presqu'île  
Rue d'Arlon 81  
6760 VIRTON  
Tél. + 32 63 58 11 07  
**Site Internet :** [www.lapresquile.be](http://www.lapresquile.be)

- **Autres activités :**

Mini-golf / Golf, pédalos, promenades balisées, escalade, vélo / VTT (possibilités de location), tennis, pétanque, paintball, ...

Plus d'informations sur [www.soleildegaume.be](http://www.soleildegaume.be)

## 6. Vos activités socioculturelles

### 6.1 Nos propositions d'activités

Le cercle des étudiants de Pierrard organise des manifestations diverses (soirées, sorties ...) pour les étudiants de l'école.

### 6.2 Les salles de Cinéma

- **Ciné Patria**  
Rue des Fossés 20 - 6760 VIRTON - **Site Internet :** [www.cinepatria.be](http://www.cinepatria.be)  
Événement cinématographique chaque année : le festival européen du film (début novembre).
- **Ciné Nos Loisirs**  
Rue Léon Colleaux 34 – 6762 Saint-Mard - - [www.cinepatria.be](http://www.cinepatria.be)
- **Cinéma Espace**  
Espace Didier - 6700 Arlon - [www.cine-espace.be](http://www.cine-espace.be)

## 6.3 Les musées

### •Musée Gaumais

Rue d'Arlon, 38-40 – 6760 VIRTON

Tél. + 32 63 57 03 15

Site Internet : [www.musees-gaumais.be](http://www.musees-gaumais.be)



### •Musée de la guerre en

#### Gaume

Rue Baillet-Latour – 6761 LATOUR

Tél. + 32 63 57 03 15

Site Internet : [www.musees-gaumais.be](http://www.musees-gaumais.be)

Source : [www.audax.skynetblogs.be](http://www.audax.skynetblogs.be)

### • Autres musées à proximité

<http://www.soleildegaume.be/fr/decouvrir/>:

- Le musée de la vie paysanne
- Le musée de l'Abbaye d'Orval
- Le musée Etienne Lenoir
- Le musée Lapidaire de Montauban



Source : [www.consoloisirs.be/dimanches/](http://www.consoloisirs.be/dimanches/)

## 6.4 Les monuments

- **L'Abbaye d'Orval**

Site Internet : [www.orval.be](http://www.orval.be)

- **Le village de Torgny et sa villa romaine**

Site Internet : [www.torgny.be](http://www.torgny.be)

- **Patrimoine religieux**

Église Saint-Martin du Vieux-Virton

Chapelle du Bonlieu à Virton

et bien d'autres patrimoines sur [www.soleildegaume.be](http://www.soleildegaume.be)



Abbaye d'Orval

Source : [www.voyage-campingcare.com](http://www.voyage-campingcare.com)

## 6.5 Les marchés

Vendredi de 8 h 00 à 13 h 00 : Avenue Bouvier – 6760 VIRTON

## 6.6 Les théâtres

- **Maison de la culture d'Arlon – théâtre et concert**

Parc des expositions 1

6700 ARLON

Tél. + 32 63 24 58 50

Site Internet : [www.maison-culture-arlon.be](http://www.maison-culture-arlon.be)

Plus de 60 spectacles différents par an. Nombreuses représentations théâtrales par des troupes locales (entre octobre et avril)!

## 6.7 Les festivités

- **La foire aux amoureux**

Chaque année, le 26 décembre, le Comité des Fêtes de Virton vous donne l'occasion de prolonger les fêtes de fin d'année avec la traditionnelle « Foire aux amoureux » et son légendaire concours « Roi du pâté gaumais ».

- **Marché/Village de Noël**

- **Le Salon du Chocolat**

Diverses activités autour du thème du chocolat et de ses dérivés.

### ●Festival du film européen

Chaque année, début novembre, ce festival du film propose près de 30 films européens classés en catégorie « Avant-première », « Inédits » et « Incontournables », veut montrer ce qui se fait de mieux dans le cinéma européen et surtout faire découvrir des films qui n'auront l'occasion d'être diffusés dans le circuit normal des salles de cinéma.

### ●Salon international de la BD, du dessin d'humour et de la caricature à Virton

Premier week-end de juin – Présence de nombreux artistes, dessinateurs de presse et caricaturistes européens.

### ●Gaume Jazz Festival à Rossignol

Le Gaume Jazz Festival décline la saveur des jazz de Belgique et d'Europe en une grande fête artistique et conviviale devenue un must de l'été culturel et touristique. Cette édition a lieu, à la mi-août, à Rossignol, dans le « micro-climat » gaumais de la commune de Tintigny, entre Florenville & Arlon, Virton & Neufchâteau. De 20 à 30 groupes sélectionnés en fonction de l'actualité, de la qualité et de la diversité stylistiques donnent des concerts durant trois jours. Plus de 100 artistes, 24 concerts, un florilège de 15 nationalités, 4 créations, 6 premières belges et des artistes d'envergure mondiale.

Des stages résidentiels de jazz sont également organisés à Virton.

Site Internet : [www.gaume-jazz.be](http://www.gaume-jazz.be)

### ●Hamawe Roost Festival

Festival de musique acoustique : du rock fermier, la musique à la ferme, comme dans les Appalaches. Une musique qui colle à la terre et aux traditions. Du blues rural en quelque sorte.

Site Internet : [www.hamawe.be](http://www.hamawe.be)

*Gare de Virton*  
Source: Wikipedia





## LISTE DES ANNEXES

|   |     |
|---|-----|
| Annexe 1 : Convention d'études, section Avant, Pendant et Après la mobilité ..... | 94  |
| Annexe 2 : Convention de stage, section Avant, Pendant et Après la mobilité.....  | 96  |
| Annexe 3 : Attestation de séjour .....  | 98  |
| Annexe 4 : Consignes pratiques du cours de français .....                         | 103 |
| Annexe 5 : Descriptif du cours de français .....                                  | 104 |
| Annexe 6 : Formulaire d'inscription au cours de français .....                    | 106 |
| Annexe 7 : Coordonnées du service d'aide sociale .....                            | 107 |
| Annexe 8 : Grille d'auto-évaluation du niveau de langue .....                     | 108 |
| Annexe 9 : Formations par catégorie .....   | 110 |

hèna  
ilux



# ANNEXES

## Annexe 1 : Convention d'études, section Avant, Pendant et

Erasmus+ 2014- AC1 - ESSM - Annexe V.1a - Convention d'études - version 10-03-2016

Enseignement Supérieur  
Convention d'études  
Nom de l'étudiant  
Année académique 20.../20...



Erasmus+

### Convention d'études

|                         |        |                      |                           |                          |            |   |                               |
|-------------------------|--------|----------------------|---------------------------|--------------------------|------------|---|-------------------------------|
| Etudiant                | Nom(s) | Prénom(s)            | Date de naissance         | Nationalité <sup>1</sup> | Sexe [M/F] | Cycle d'études <sup>2</sup>                                   | Domaine d'études <sup>3</sup> |
|                         |        |                      |                           |                          |            |   |                               |
| Etablissement d'origine | Nom    | Faculté/ Département | Code Erasmus <sup>4</sup> | Adresse                  | Pays       | Nom de la personne de contact <sup>5</sup> ; email; téléphone |                               |
|                         |        |                      |                           |                          |            |   |                               |
| Etablissement d'accueil | Nom    | Faculté/ Département | Code Erasmus              | Adresse                  | Pays       | Nom de la personne de contact; email; téléphone               |                               |
|                         |        |                      |                           |                          |            |   |                               |

### Avant la mobilité

| Programme d'études dans l'établissement d'accueil   |  |  |  |  |
|---|--|--|--|--|
| Période prévue pour la mobilité: de [mois/année] ..... à [mois/année] .....   |  |  |  |  |
| Tableau A<br>Avant la<br>mobilité   | Code de l'unité d'apprentissage <sup>6</sup><br>(le cas échéant) | Intitulé de l'unité d'apprentissage de l'établissement d'accueil<br>(tel qu'indiqué dans le catalogue des cours <sup>7</sup> ) | Semestre<br>(exemple<br>automne/printemps;<br>période) | Nombre de crédits ECTS (ou équivalent) <sup>8</sup> qui seront accordés par l'établissement d'accueil en cas de réussite |
|   |  |  |  |  |
|   |  |  |  |  |
|   |  |  |  |  |
|   |  |  |  |  |
|   |  |  |  |  |
|   |  |  |  |  |
|   |  |  |  |  |
|   |  |  |  |  |
|   |  |  |  |  |
|   |  |  |  |  |
|   |  |  |  |  |
|   |  |  |  |  |
|   |  |  |  | Total: ...   |
| Lien internet vers la description des acquis de l'apprentissage dans le catalogue de cours de l'établissement d'accueil: [ <i>lien internet vers les informations pertinentes</i> ] |  |  |  |  |

|  |
|--|
| Niveau de compétences linguistiques <sup>9</sup> en _____ (indiquer ici la langue principale d'enseignement) qui est celui de l'étudiant ou que celui-ci s'engage à atteindre d'ici le début de la période de mobilité : A1 <input type="checkbox"/> A2 <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/> B2 <input type="checkbox"/> C1 <input type="checkbox"/> C2 <input type="checkbox"/> Locuteur natif <input type="checkbox"/> |
|--|

**Reconnaissance par l'établissement d'origine**

| Tableau B<br>Avant la<br>mobilité | Code de l'unité<br>d'apprentissage<br>(le cas échéant) | Intitulé de l'unité d'apprentissage de<br>l'établissement d'origine<br>(tel qu'indiqué dans le catalogue de cours) | Semestre<br>[exemple:<br>automne/printemps;<br>période] | Nombre de crédits ECTS (ou<br>équivalent) à reconnaître par<br>l'établissement d'origine |
|-----------------------------------|--|--|---|--|
|                                   |  |  |   |  |
|                                   |  |  |   |  |
|                                   |  |  |   |  |
|                                   |  |  |   |  |
|                                   |  |  |   |  |
|                                   |  |  |   |  |
|                                   |  |  |   |  |
|                                   |  |  |   |  |
|                                   |  |  |   | <b>Total: ...</b>  |

Si l'étudiant ne réussit pas certaines unités d'apprentissage, les dispositions suivantes seront d'application: [[lien internet vers les informations pertinentes](#)]

**Engagement des trois parties**

En signant ce document, l'étudiant ainsi que les établissements d'origine et d'accueil confirment qu'ils approuvent la Convention d'études proposée et qu'ils en respecteront toutes les dispositions.

Les établissements d'origine et d'accueil s'engagent à respecter tous les principes relatifs à la mobilité à des fins d'études de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur.

L'établissement bénéficiaire et l'étudiant s'engagent également à respecter les dispositions du contrat de bourse Erasmus+.

L'établissement d'accueil confirme que les unités d'apprentissage listées dans le Tableau A sont conformes à son catalogue de cours et seront accessibles pour l'étudiant.

L'établissement d'origine s'engage à reconnaître tous les crédits ou unités équivalentes obtenus auprès de l'établissement d'accueil pour les unités d'apprentissage réussies et de les prendre en considération en vue de l'obtention du diplôme de l'étudiant et ce conformément au Tableau B. Toute exception à cette règle est documentée dans une annexe à la présente Convention d'études et approuvée par toutes les parties.

L'étudiant et l'établissement d'accueil communiqueront à l'établissement d'origine tout problème ou toute modification concernant le programme de mobilité proposé, les personnes responsables et/ou la période d'études.

| Engagement  | Nom | Email | Statut          | Date | Signature |
|---|-----|-------|-----------------|------|-----------|
| Etudiant  |     |       | <i>Etudiant</i> |      |           |
| Personne responsable au sein de l'établissement d'origine <sup>10</sup> |     |       |                 |      |           |
| Personne responsable au sein de l'établissement d'accueil <sup>11</sup> |     |       |                 |      |           |



## Durant la mobilité

| Modifications apportées à titre exceptionnel au tableau A  |  |  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|--|--|
| (Les modifications doivent être approuvées par l'étudiant et les responsables des établissements d'origine et d'accueil et validées soit par la signature des 3 parties soit via un échange d'email entre les 3 parties) |  |  |  |  |  |  |
| Tableau A2<br>Durant la mobilité   | Code de l'unité d'apprentissage (le cas échéant) | Intitulé de l'unité d'apprentissage de l'établissement d'accueil (tel qu'indiqué dans le catalogue de cours) | Unité supprimée [cochez, le cas échéant] | Unité ajoutée [cochez, le cas échéant] | Motif de la modification <sup>12</sup> | Nombre de crédits ECTS (ou équivalent) |
|  |  |  | <input type="checkbox"/>                 | <input type="checkbox"/>               | Choose an item.                        |  |
|  |  |  | <input type="checkbox"/>                 | <input type="checkbox"/>               | Choose an item.                        |  |

| Modifications apportées à titre exceptionnel au tableau B (le cas échéant)   |  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|--|
| (Les modifications doivent être approuvées par l'étudiant et les responsables des établissements d'origine et d'accueil et validées soit par la signature des 3 parties soit via un échange d'email entre les 3 parties) |  |  |  |  |  |
| Tableau B2<br>Durant la mobilité   | Code de l'unité d'apprentissage (le cas échéant) | Intitulé de l'unité d'apprentissage de l'établissement d'origine (tel qu'indiqué dans le catalogue de cours) | Unité supprimée [cochez, le cas échéant] | Unité ajoutée [cochez, le cas échéant] | Nombre de crédits ECTS (ou équivalent) |
|  |  |  | <input type="checkbox"/>                 | <input type="checkbox"/>               |  |
|  |  |  | <input type="checkbox"/>                 | <input type="checkbox"/>               |  |

## Après la mobilité

| <i>Relevé de notes de l'établissement d'accueil</i>   |  |   |  |  |   |  |
|---|--|---|--|--|---|--|
| Dates de début et de fin de la période d'études : du [jour/mois/année] ..... au [jour/mois/année] ..... |  |   |  |  |   |  |
| Tableau C<br>Après la<br>mobilité   | Code de l'unité<br>d'apprentissage<br>(le cas échéant) | Intitulé de l'unité d'apprentissage<br>de l'établissement d'accueil<br>(tel qu'indiqué dans le catalogue de<br>cours) | L'unité a-t-elle été<br>réussie par l'étudiant?<br>(Oui/Non) | Nombre de crédits<br>ECTS<br>(ou équivalent) | Note accordée par<br>l'établissement<br>d'accueil |  |
|   |  |   |  |  |   |  |
|   |  |   |  |  |   |  |
|   |  |   |  |  |   |  |
|   |  |   |  |  |   |  |
|   |  |   |  |  |   |  |
|   |  |   |  |  | <b>Total: ...</b>                                 |  |

| <i>Relevé de notes et reconnaissance des acquis par l'établissement d'origine</i>                       |  |  |  |  |  |
|---|--|--|--|--|--|
| Dates de début et de fin de la période d'études : du [jour/mois/année] ..... au [jour/mois/année] ..... |  |  |  |  |  |
| Tableau D<br>Après la<br>mobilité   | Code de l'unité<br>d'apprentissage<br>(le cas échéant) | Intitulé de l'unité d'apprentissage de<br>l'établissement d'origine<br>(tel qu'indiqué dans le catalogue de cours) | Nombre de crédits ECTS<br>(ou équivalent) reconnus | Note accordée par<br>l'établissement d'origine<br>(le cas échéant) |  |
|   |  |  |  |  |  |
|   |  |  |  |  |  |
|   |  |  |  |  |  |
|   |  |  |  |  |  |
|   |  |  |  |  |  |
|   |  |  |  | <b>Total: ...</b>  |  |



<sup>1</sup> **Nationalité** : nationalité du pays dont dépend administrativement l'intéressé et qui lui a délivré sa carte d'identité et/ou son passeport.

<sup>2</sup> **Cycle d'études** : cycle court (niveau 5 CEC) / bachelier ou équivalent premier cycle (niveau 6 CEC) / master ou équivalent deuxième cycle (niveau 7 CEC) / doctorat ou équivalent troisième cycle (niveau 8 CEC).

<sup>3</sup> **Domaine d'études** : l'outil de recherche [ISCED-F 2013 search tool](http://ec.europa.eu/education/tools/isced-f_en.htm) disponible sur la page [http://ec.europa.eu/education/tools/isced-f\\_en.htm](http://ec.europa.eu/education/tools/isced-f_en.htm) devrait être utilisé pour identifier le domaine d'études et de formation précis de l'ISCED 2013 le plus proche du diplôme qui sera délivré à l'étudiant par l'établissement d'origine.

<sup>4</sup> **Code Erasmus**: Identifiant unique que reçoit chaque EES possédant la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur (ECHE). Valable uniquement pour les EES situés dans un Pays Programme.

<sup>5</sup> **Personne de contact** : personne relais pour les questions administratives et qui, selon la structure de l'établissement d'enseignement supérieur, peut être le coordinateur du département ou occuper une fonction au bureau des relations internationales ou dans un organe équivalent au sein de l'établissement

<sup>6</sup> Une « **unité d'apprentissage** » est une expérience d'apprentissage structurée, formelle et autonome, assortie d'acquis d'apprentissage, de crédits et de modes d'évaluation. Voici quelques exemples d'unités d'apprentissage : cours, module, séminaire, travaux de laboratoire, travaux pratiques, préparation/recherches pour une thèse, « mobility window » ou cours à option.

<sup>7</sup> **Catalogue de cours**: information détaillée, conviviale et à jour du cadre d'apprentissage. Cette information devrait être accessible aux étudiants avant la période de mobilité ainsi que pendant toute la durée de leurs études afin de leur permettre de faire les bons choix et de rentabiliser leur temps judicieusement. Elle porte, par exemple, sur les certifications proposées, les méthodes d'apprentissage, d'enseignement et d'évaluation, le niveau des programmes, les unités d'apprentissage individuel ainsi que les ressources éducatives. Le catalogue de cours inclut le nom des personnes de contact et les modalités de contact (comment, quand et où).

<sup>8</sup> **ECTS crédits (ou équivalent)**: dans les pays où le système « ECTS » n'a pas été mis en place et en particulier pour les établissements situés dans un Pays Partenaire ne participant pas au processus de Bologne, « ECTS » doit être remplacé dans tous les tableaux par le nom du système équivalent en vigueur avec mention d'un lien Internet vers une explication du système en question.

<sup>9</sup> **Niveau de compétences linguistiques** : une description du cadre européen commun des langues (CECRL) peut être consultée en suivant le lien: <https://europass.cedefop.europa.eu/en/resources/european-language-levels-cefr>

<sup>10</sup> **Personne responsable au sein de l'établissement d'origine** : enseignant habilité à approuver la Convention d'études, à la modifier si nécessaire et à garantir la reconnaissance complète du programme au nom du corps académique responsable. Le nom et l'email de la personne responsable doivent être complétés seulement s'ils diffèrent de ceux de la personne de contact mentionnée au début du document.

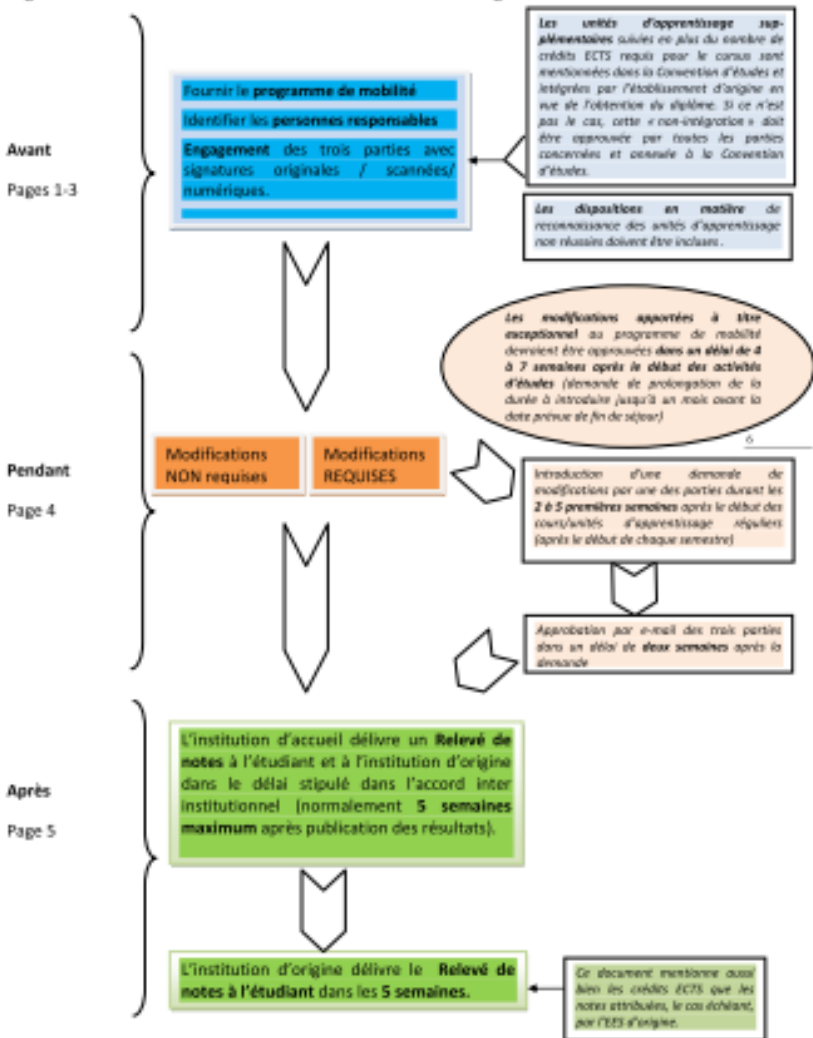
<sup>11</sup> **Personne responsable au sein de l'établissement d'accueil** : le nom et l'email de la personne responsable doivent être complétés seulement s'ils diffèrent de ceux de la personne de contact mentionnée au début du document.

<sup>12</sup> **Motifs pour lesquels des modifications peuvent être apportées à titre exceptionnel au programme d'études à l'étranger (choisissez un numéro dans la liste ci-dessous)** :

| Motifs de suppression  | Motifs d'ajout                            |
|--|---|
| 1. L'unité d'apprentissage sélectionnée initialement n'est pas disponible au sein de l'établissement d'accueil | 5. Remplacement d'une unité supprimée     |
| 2. L'unité est dispensée dans une langue différente de celle spécifiée initialement dans le catalogue de cours | 6. Prolongation de la période de mobilité |
| 3. Chevauchement d'horaires  | 7. Autre (Veuillez préciser)              |
| 4. Autre (Veuillez préciser)   |   |

## Étapes à suivre pour compléter la Convention d'études

Page 1 – Informations sur l'étudiant et sur les établissements d'origine et d'accueil



## Annexe 2 : Convention de stage, section Avant, Pendant et Après la mobilité

Erasmus+ 2016 - AC1 - ESN - Annexe V.2b - Convention de stage - version 18-03-2016



*Enseignement Supérieur*  
Convention de stage  
Nom de l'étudiant  
Année académique 20.../20...

### Convention de stage

|  |        |                         |   |                          |            |  |  |
|--|--------|-------------------------|---|--------------------------|------------|--|--|
| <b>Le stagiaire</b>                    | Nom(s) | Prénoms(s)              | Date de naissance                             | Nationalité <sup>1</sup> | Sexe [M/F] | Cycle d'études <sup>2</sup>  | Domaine d'études <sup>3</sup>                          |
|  |        |                         |   |                          |            |  |  |
| <b>Etablissement d'origine</b>         | Nom    | Faculté/<br>Département | Code Erasmus <sup>4</sup><br>(le cas échéant) | Adresse                  | Pays       | Personne de contact <sup>5</sup> : nom, e-mail, téléphone                          |  |
|  |        |                         |   |                          |            |  |  |
| <b>Organisme/ entreprise d'accueil</b> | Nom    | Département             | Adresse, site Internet                        | Pays                     | Taille     | Personne de contact <sup>6</sup> nom, fonction, e-mail, téléphone                  | Mentor <sup>7</sup> : nom, fonction, e-mail, téléphone |
|  |        |                         |   |                          |            | <input type="checkbox"/> < 250 employés<br><input type="checkbox"/> > 250 employés |  |

### Avant la mobilité

|   |   |
|---|---|
| <b>Tableau A – Programme de stage dans l'organisme/entreprise d'accueil</b>   |   |
| Période prévue pour la mobilité: de [mois/année] ..... à [mois/année] .....   |   |
| Intitulé du stage: ...  | Nombre d'heures de travail par semaine: ... |
| Programme détaillé de la période de stage:  |   |
| Connaissances, aptitudes et compétences devant être acquises par le stagiaire à la fin du stage (acquis de l'apprentissage attendus): |   |
| Plan de suivi:  |   |
| Plan d'évaluation:  |   |

Niveau de compétences linguistiques<sup>8</sup> en ..... [indiquer ici la principale langue de travail] qui est celui de l'étudiant ou que celui-ci s'engage à atteindre d'ici le début de la période de mobilité : A1  A2  B1  B2  C1  C2  Locuteur natif



### Tableau B – Etablissement d'origine

Veillez utiliser seulement une de ces trois cases :<sup>9</sup>

1. Le stage fait partie du cursus et l'établissement s'engage, suite à la réussite du stage, à :

|  |  |
|--|--|
| Accorder..... crédits ECTS (ou équivalent) <sup>10</sup>   | Donner une note basée sur: le Certificat de stage <input type="checkbox"/> le rapport final <input type="checkbox"/> un entretien <input type="checkbox"/> |
| Mentionner le stage dans le Relevé de notes du stagiaire et dans le Supplément au diplôme (ou équivalent)            |  |
| Mentionner le stage dans l'Europass mobilité du stagiaire: Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> |  |

2. Le stage est volontaire et l'établissement s'engage, suite à la réussite du stage, à :

|  |   |
|--|---|
| Accorder des crédits ECTS (ou équivalent) : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>                | Si oui, veuillez indiquer le nombre de crédits : ...  |
| Donner une note: Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>   | Si oui, veuillez indiquer si cette note sera basée sur: le Certificat de stage <input type="checkbox"/> le rapport final <input type="checkbox"/> un entretien <input type="checkbox"/> |
| Mentionner le stage dans le Relevé de notes du stagiaire: Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>  |   |
| Mentionner le stage dans le Supplément au diplôme (ou équivalent) .  |   |
| Mentionner le stage dans l'Europass mobilité du stagiaire: Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> |   |

3. Le stage est réalisé par un jeune diplômé et l'établissement s'engage, suite à la réussite du stage, à :

|   |  |
|---|--|
| Accorder des crédits ECTS (ou équivalent) : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>                                       | Si oui, veuillez indiquer le nombre de crédits : ... |
| Mentionner le stage dans l'Europass mobilité du stagiaire (fortement recommandé): Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> |  |



Erasmus+

## Convention de stage

## Assurance accidents pour le stagiaire

|   |   |
|---|---|
| L'établissement d'origine fournira une assurance accidents au stagiaire (si celle-ci n'est pas prévue par l'organisme /entreprise d'accueil) : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>              | L'assurance accidents couvre :<br>- les accidents lors des trajets effectués dans le cadre du travail: Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/><br>- les accidents sur le chemin du travail (aller et retour): Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> |
| L'établissement d'origine fournira une assurance en responsabilité civile au stagiaire (si celle-ci n'est pas prévue par l'organisme/entreprise d'accueil): Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> |   |

## Tableau C – Organisme/Entreprise d'accueil

|   |  |
|---|--|
| L'organisme/entreprise d'accueil fournira un soutien financier au stagiaire pour son stage : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>  | Si oui, montant en EUR/mois : .....  |
| L'organisme/entreprise d'accueil fournira une contribution en nature au stagiaire pour son stage : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/><br>Si oui, veuillez préciser: ...                        |  |
| L'organisme/entreprise d'accueil fournira une assurance accidents au stagiaire (si celle-ci n'est pas prévue par l'établissement d'origine): Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>                | L'assurance accidents couvre:<br>- les accidents lors des trajets effectués dans le cadre du travail: Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/><br>- les accidents sur le chemin du travail (aller et retour): Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> |
| L'organisme/entreprise d'accueil fournira une assurance en responsabilité civile au stagiaire (si celle-ci n'est pas prévue par l'établissement d'origine): Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> |  |
| L'organisme/entreprise d'accueil fournira des équipements et un soutien appropriés au stagiaire.  |  |
| Au terme du stage, l'organisme/entreprise d'accueil s'engage à délivrer un Certificat de stage dans un délai de 5 semaines après la fin du stage.   |  |

En signant ce document, le stagiaire, l'établissement d'origine et l'organisme/entreprise d'accueil confirment qu'ils approuvent la Convention de stage et qu'ils en respecteront toutes les dispositions.

Le stagiaire et l'organisme/entreprise d'accueil communiqueront à l'établissement d'origine tout problème ou toute modification concernant le stage.

L'établissement d'origine et le stagiaire s'engagent également à respecter les dispositions du contrat de bourse Erasmus+.

L'établissement s'engage à respecter les principes de la charte Erasmus pour l'enseignement supérieur relatifs au stage.

| Engagement des trois parties  | Nom | E-mail | Fonction  | Date | Signature |
|---|-----|--------|-----------|------|-----------|
| Stagiaire   |     |        | Stagiaire |      |           |
| Personne responsable <sup>11</sup> au sein de l'établissement d'origine |     |        |           |      |           |
| Superviseur <sup>12</sup> au sein de l'établissement d'accueil          |     |        |           |      |           |

## Durant la mobilité

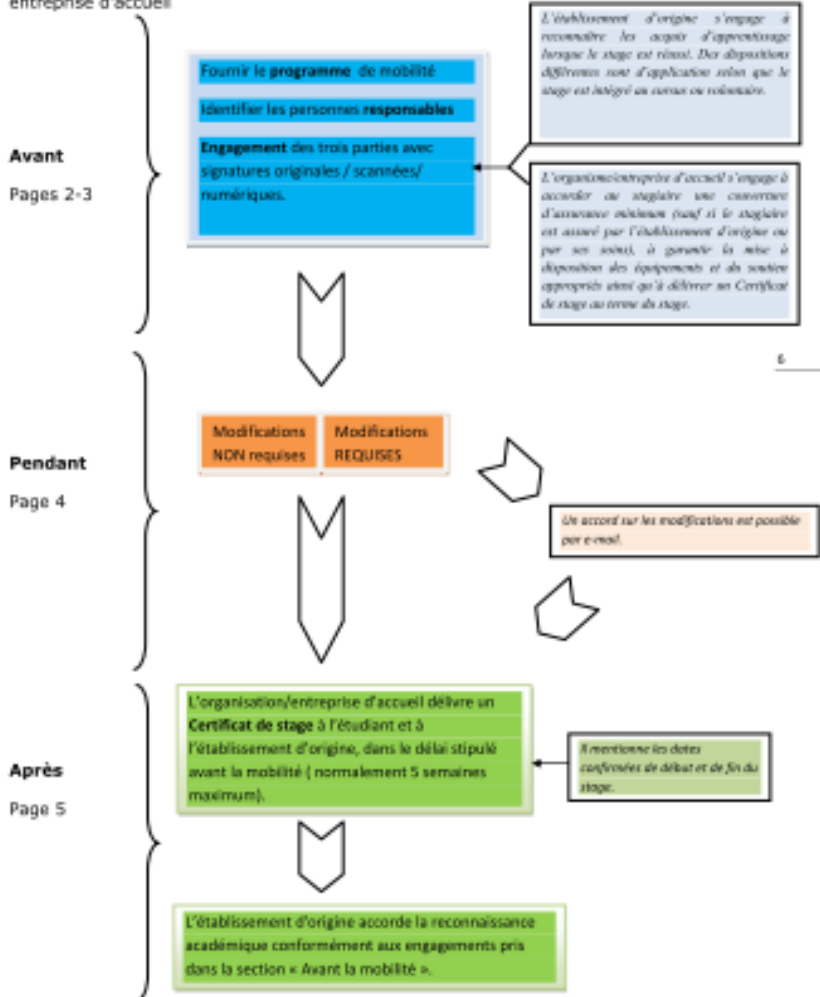
|  |  |
|--|--|
| <b>Tableau A2 – Modifications apportées à titre exceptionnel au programme de stage dans l'organisme/entreprise d'accueil</b> (à valider par e-mail ou signature par l'étudiant, la personne responsable de l'établissement d'origine et la personne responsable dans l'organisme/entreprise d'accueil) |  |
| Période prévue pour la mobilité: [ mois/année ] ..... à [ mois/année ] .....   |  |
| Intitulé du stage: ...   | Nombre d'heures de travail par semaine ... |
| Programme détaillé de la période de stage:   |  |
| Connaissances, aptitudes et compétences devant être acquises par le stagiaire à la fin du stage (acquis de l'apprentissage attendus):  |  |
| Plan de suivi:   |  |
| Plan d'évaluation:   |  |

**Convention de stage****Après la mobilité**

| <b>Tableau D – Certificat de stage délivré par l'organisme/entreprise d'accueil</b>  |
|--|
| <b>Nom du stagiaire:</b>   |
| <b>Nom de l'organisme/entreprise d'accueil:</b>  |
| <b>Secteur d'activité de l'organisme/entreprise d'accueil:</b>   |
| <b>Adresse de l'organisme/entreprise d'accueil [rue, ville, pays, téléphone, e-mail], site Internet :</b>                    |
| <b>Dates de début et fin de stage: du [jour/mois/année] ..... à [jour/mois/année] .....</b>                                  |
| <b>Intitulé du stage:</b>  |
| <b>Programme détaillé de la période de stage, y compris les tâches effectuées par le stagiaire:</b>                          |
| <b>Connaissances, aptitudes (intellectuelles et pratiques) et compétences acquises (acquis de l'apprentissage atteints):</b> |
| <b>Evaluation du stagiaire:</b>  |
| <b>Date:</b>   |
| <b>Nom et signature du superviseur au sein de l'organisme/entreprise d'accueil :</b>   |

## Étapes à suivre pour compléter la Convention de stage

Page 1 – Informations sur l'étudiant, sur l'établissement d'origine et l'organisme/entreprise d'accueil



## Annexe 3 : Attestation de séjour



### ERASMUS + – Séjour académique ATTESTATION DE SEJOUR

→ A transmettre au responsable Erasmus de votre institution en Belgique dès votre retour

A faire compléter par l'institution d'accueil dans la semaine qui suit votre arrivée (date d'arrivée) et durant la semaine qui précède la fin de votre séjour d'études (date de retour).

Les dates de séjours doivent comporter un jour, un mois et une année.

Elles correspondent à la **date réelle d'arrivée** des étudiants dans l'institution d'accueil (période de préparation linguistique comprise) et la **date réelle de départ**.

Ce document est OBLIGATOIRE, un oubli pourrait entraîner l'obligation de rembourser votre bourse.

Student family name and first name: .....

Home Institution: .....

Receiving Institution: .....

COUNTRY: .....

Duration: ..... months .....

Period of study: from ..... to .....

#### Arrival form

We confirm that the above mentioned student has arrived at our institution

on .....(day/month/year) and will study for ..... months in our

faculty of .....

Signature : ..... Stamp :

Name : .....

Position : .....

Date : .....

#### Departure form

We confirm that the above mentioned student is leaving our institution on ..... (day/month/year).

Signature : ..... Stamp :

Name : .....

Position : .....

Date : .....

## Annexe 4 : Consignes pratiques du cours de français

### CONSIGNES PRATIQUES POUR LE COURS DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

- ✦ Le cours a pour objectif d'aider les étudiants lors de leur séjour en Belgique, dans les situations de la vie quotidienne ainsi que de leur donner une aide pour suivre leurs cours et présenter leurs examens. A un niveau plus avancé, nous aborderons des sujets plus généraux (d'actualité ou d'intérêt pour les étudiants, par exemple).
  
- ✦ Le cours comporte 40 périodes sur le quadrimestre et compte pour 3 crédits ECTS.  
  
Au premier quadrimestre, le premier cours a lieu le premier samedi d'octobre de 9h à 12h20, et il y a ensuite 10 séances de cours (1 par semaine).  
  
Au deuxième quadrimestre, le premier cours a lieu le deuxième samedi de février, de 9h à 12h20, et il y a ensuite 10 séances de cours (1 par semaine).
  
- ✦ L'horaire définitif des cours sera fixé par le professeur lors du premier cours, en concertation avec les étudiants. L'éventualité d'avoir cours le samedi matin n'est pas exclue.
  
- ✦ L'examen aura lieu lors du dernier cours. L'examen comporte plusieurs parties : compréhension à l'audition, compréhensions à la lecture, expression écrite et expression orale.
  
- ✦ Une attestation de réussite de l'Unité de Formation (UF) sera délivrée à chaque étudiant ayant réussi le cours, avec sa correspondance au niveau européen.
  
- ✦ En cas d'échec, une 2<sup>e</sup> session pourra être organisée :
  - en janvier (pour le premier quadrimestre)
  - en juin (pour le deuxième quadrimestre).
  
- ✦ Lors du premier cours, un test évaluera le niveau de chaque étudiant afin de constituer, si nécessaire, des groupes de niveaux débutant/semi débutant et intermédiaire. Dans le cas où le nombre d'étudiants ne serait pas suffisant pour proposer 2 cours différents, les 40 périodes du cours seront divisées en 2. Les étudiants auront donc 20 périodes de cours avec le professeur et l'équivalent de 20 périodes de travail à domicile. Ceci permettra aux étudiants de conserver leurs 3 crédits.
  
- ✦ Pour le premier cours également, nous demandons aux étudiants d'apporter la somme de 2€ pour les copies qui seront distribuées tout au long du cours.

## Annexe 5 : Descriptif du cours de français

Fiche de cours et informations pratiques destinées aux étudiants

### Français Langue Etrangère

**Enseignant(s) :** à déterminer

**Niveau :** En fonction du niveau des étudiants à leur arrivée. Un minimum de connaissance de la langue française est tout de même requis. **Crédits (ECTS) :** 3.0

**Site d'enseignement :** 5000 NAMUR

**Langue d'enseignement et d'évaluation :** Français

**Organisation :** Les étudiants passeront un test de niveau au début du cours. Ce test ainsi que l'examen permettront de situer les étudiants par rapport aux niveaux du Cadre Européen Commun de Référence.

|   | Cours magistral | Matière à domicile | Travail personnel | Total |
|---|-----------------|--------------------|-------------------|-------|
| 1 | 40              | 0                  | oui               | 40    |
| 2 | 20              | 20                 | oui               | 40    |

**Méthode(s) d'évaluation :**

- Examen d'expression écrite
- Examen de compréhension à la lecture
- Examen d'expression orale
- Examen de compréhension à l'audition
- Travail à domicile
- Se référer aux consignes pratiques pour les conditions d'admission à l'examen

L'évaluation finale a lieu lors du dernier cours avec possibilité de 2<sup>ème</sup> session en cas d'échec.

Une attestation de réussite de l'Unité de Formation (UF) sera délivrée à chaque étudiant ayant réussi le cours, avec sa correspondance au niveau européen.



## **Objectif d'apprentissage :**

Le cours a pour objectif d'aider les étudiants lors de leur séjour en Belgique, dans les situations de la vie quotidienne ainsi que de leur donner une aide pour suivre leurs cours et présenter leurs examens.

### **Débutants :**

|                  |  |
|------------------|--|
| Thèmes abordés : | se présenter (nationalité – études/travail)<br>langues parlées – ...)<br>la famille<br>les hobbies – goûts et préférences – la fréquence<br>les vacances (où, avec qui, comment, ...)<br>l'habitat et l'environnement<br>les villes (ce qu'il y a à voir et à faire – les magasins...)<br>la nourriture et les boissons<br>la santé (le corps et les activités physiques)<br>la culture belge<br>... |
| Prononciation :  | l'alphabet - les voyelles - les nasales  |
| Grammaire :      | genre et nombre des noms et adjectifs - l'indicatif présent- les adjectifs possessifs - l'obligation + inf. - ...  |

### **Semi-Débutants :**

|                  |  |
|------------------|--|
| Thèmes abordés : | la ville (exprimer son opinion – parler des problèmes – ...)<br>l'emploi (parler de ses expériences pour répondre à une offre)<br>biographie d'une personne célèbre<br>la culture belge<br>... |
| Prononciation :  | révision et approfondissement des éléments vus au niveau débutant  |
| Grammaire :      | révision de points étudiés au niveau débutant<br>la comparaison - mots liens de base pour structurer un texte - les relatives avec « qui » et « que »  |

### **Intermédiaires :**

|                  |  |
|------------------|--|
| Thèmes abordés : | le baptême étudiantin<br>le carnaval de Binche<br>les nouvelles technologies<br>biographie d'une personne importante<br>thèmes choisis par les étudiants<br>l'actualité<br>... |
| Prononciation :  | selon les problèmes des étudiants  |
| Grammaire :      | révision des temps présent et passés<br>révision des prépositions<br>les mots liens/connecteurs<br>(le subjonctif) - ...   |

## Annexe 6 : Formulaire d'inscription au cours de français



Pôle de Namur  
académique

### COURS DE FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE

NAMUR  
2016-2017

NOM(S) : ..... Nationalité : .....  
PRENOM(S) ET INITIALES : .....  
Né(e) ..... à : Pays : ..... Le ..... / ..... / .....  
Rue : ..... N° : .....  
Commune : ..... Code postal : .....  
Pays : .....  
Tél : .....  
Adresse e mail : .....

Je déclare :

- avoir pris connaissance des « Consignes pratiques pour le cours de français langue étrangère » et de la « Fiche cours de français langue étrangère » ;
- m'inscrire aux cours de français ;
- et accepter les modalités d'organisation du cours de français ainsi que les conditions de participation (horaire, présence aux cours, examen).

Date

Signature

.....  
Réservé à l'administration

|                         |         |     |
|-------------------------|---------|-----|
| Français en situation 1 | 40 pér. | 627 |
|-------------------------|---------|-----|

|    |      |    |       |      |      |
|----|------|----|-------|------|------|
| CI | DIPL | TA | FOREM | CPAS | MI N |
|----|------|----|-------|------|------|

|                          |
|--------------------------|
| Paraphe<br>Vérificatrice |
|--------------------------|

Date : ..... / ..... / .....

## Annexe 7 : Coordonnées du service d'aide sociale

### SERVICE SOCIAL

**Rony SIMAL**, assistant social , [rony.simal@henallux.be](mailto:rony.simal@henallux.be)

Tél. + 32 476 35 62 71

Pour les implantations de Malonne, de Champion, du Paramédical , de l'IESN et du Social Namur :

#### Permanence :

|                |          |  |
|----------------|----------|--|
| Malonne :      | Jeudi    | 8 h 30 - 12 h 15                                       |
| Champion :     | Mardi    | 8 h 30 - 12 h 15                                       |
| Paramédical :  | Mercredi | 8 h 30 - 16 h 30 ( <i>pause de 12 h 30 à 13 h 00</i> ) |
| IESN :         | Lundi    | 13 h 00 - 16 h 30                                      |
|                | Mardi    | 13 h 00 - 16 h 30                                      |
|                | Jeudi    | 13 h 30 - 16 h 30                                      |
|                | Vendredi | 8 h 30 - 12 h 15                                       |
| Social Namur : | Lundi    | 8 h 30 - 12 h 15                                       |
|                | Vendredi | 13 h 00 - 16 h 30                                      |

**Eve-Marie D'AURIA**, intervenante sociale, [eve-marie.dauria@henallux.be](mailto:eve-marie.dauria@henallux.be)

Tél. + 32 472 06 70 58

Pour les implantations d'Arlon, de Bastogne, de Marche-en-Famenne, de Seraing et de Virton :

#### Permanence :

|                     |                        |                   |
|---------------------|------------------------|-------------------|
| Arlon :             | Mardi                  | 12 h 00 - 15 h 30 |
| Bastogne :          | Lundi                  | 9 h 00 - 15 h 30  |
|                     | Jeudi                  | 9 h 00 - 15 h 30  |
| Marche-en-Famenne : | <i>sur rendez-vous</i> |                   |
| Seraing :           | Mercredi               | 9 h 15 - 12 h 00  |
| Virton :            | Mardi                  | 9 h 15 - 10 h 45  |

## Annexe 8 : Grille d'auto-évaluation du niveau de langue

|  | A1  | A2  | B1  | B2   | C1  | C2   |
|--|---|---|---|--|---|--|
| Listening                                      | I can understand familiar words and very basic phrases concerning myself, my family and immediate concrete surroundings when people speak slowly and clearly. | I can understand phrases and the highest frequency vocabulary related to areas of most immediate personal relevance (e.g. very basic personal and family information, shopping, local area, employment). I can catch the main point in short, clear, simple messages and announcements. | I can understand the main points of clear standard speech on familiar matters regularly encountered in work, school, leisure, etc. I can understand the main point of many radio or TV programmes on current affairs or topics of personal or professional interest when the delivery is relatively slow and clear. | I can understand extended speech and lectures and follow even complex lines of argument provided the topic is reasonably familiar. I can understand most TV news and current affairs programmes. I can understand the majority of films in standard dialect. | I can understand extended speech even when it is not clearly structured and when relationships are only implied and not signalled explicitly. I can understand television programmes and films without too much effort. | I have no difficulty in understanding any kind of spoken language, whether live or broadcast, even when delivered at fast native speed, provided. I have some time to get familiar with the accent.                                  |
|  | Reading   | I can read very short, simple texts. I can find specific, predictable information in simple everyday material such as advertisements, prospectuses, menus and timetables and I can understand short simple personal letters.  | I can understand texts that consist mainly of high frequency everyday or job-related language. I can understand the description of events, feelings and wishes in personal letters.   | I can read articles and reports concerned with temporary problems in which the writers adopt particular attitudes or viewpoints. I can understand contemporary literary prose.   | I can understand long and complex factual and literary texts, appreciating distinctions of style. I can understand specialised articles and longer technical instructions, even when they do not relate to my field.    | I can read with ease virtually all forms of the written language, including abstract, structurally or linguistically complex texts such as manuals, specialised articles and literary works.   |
| Spoken   | I can interact in a simple way provided the other person is prepared to repeat or rephrase things at a slower rate of speech and help                         | I can communicate in simple and routine tasks requiring a simple and direct exchange of information on familiar topics and activities   | I can deal with most situations likely to arise whilst travelling in an area where the language is spoken. I can enter unprepared into conversations on familiar  | I can interact with a degree of fluency and spontaneity that makes regular interaction with native speakers quite possible. I can take an active   | I can express myself fluently and spontaneously without much obvious searching for expressions. I can use language flexibly and effectively for social and professional purposes  | I can take part effortlessly in any conversation or discussion and have a good familiarity with idiomatic expressions and colloquialisms. I can express myself fluently and convey finer shades of meaning precisely. If I do have a |
| U<br>N<br>D<br>E<br>R<br>S<br>T<br>A<br>N<br>D | I<br>N<br>G   |   |   |  |   |  |

|                                      |                   |  |  |   |  |   |  |
|--------------------------------------|-------------------|--|--|---|--|---|--|
| S<br>P<br>E<br>A<br>K<br>I<br>N<br>G | Interaction       | <p>I can formulate what I'm trying to say. I can ask and answer simple questions in areas of immediate need or on very familiar topics.</p>  | <p>I can handle very short social exchanges, even though I can't usually understand enough to keep the conversation going myself.</p>  | <p>sation on topics that are familiar, of personal interest or pertinent to everyday life (e.g. family, hobbies, work, travel and current events).</p>  | <p>part in discussion in familiar contexts, accounting for and sustaining my views.</p>  | <p>poses. I can formulate ideas and opinions with precision and relate my contribution skillfully to those of other speakers.</p>   | <p>problem I can backtrack and restructure around the difficulty so smoothly that other people are hardly aware of it.</p>   |
|                                      | Spoken Production | <p>I can use simple phrases and sentences to describe where I live and people I know.</p>  | <p>I can use a series of phrases and sentences to describe in simple terms my family and other people, living conditions, my educational background and my present or most recent job.</p> | <p>I can connect phrases in a simple way in order to describe experiences and events, my dreams, hopes and ambitions. I can briefly give reasons and explanations for opinions and plans. I can narrate a story or relate the plot of a book or film and describe my reactions.</p> | <p>I can present clear, detailed descriptions on a wide range of subjects related to my field of interest. I can explain a viewpoint on a topical issue giving the advantages and disadvantages of various options.</p>  | <p>I can present clear, detailed descriptions of complex subjects integrating sub-themes, developing particular points and rounding off with an appropriate conclusion.</p>   | <p>I can present a clear, smooth-flowing description or argument in a style appropriate to the context and with an effective logical structure which helps the recipient to notice and remember significant points.</p>  |
| W<br>R<br>I<br>T<br>I<br>N<br>G      | Writing           | <p>I can write a short, simple postcard, for example sending holiday greetings. I can fill in forms with personal details, for example entering my name, nationality and address on a hotel registration form.</p> | <p>I can write short, simple notes and messages. I can write a very simple personal letter, for example thanking someone for something.</p>  | <p>I can write simple connected text on topics which are familiar or of personal interest. I can write personal letters describing experiences and impressions.</p>   | <p>I can write clear, detailed text on a wide range of subjects related to my interests. I can write an essay or report, passing on information or giving reasons in support of or against a particular point of view. I can write letters highlighting the personal significance of events and experiences.</p> | <p>I can express myself in clear, well-structured text, expressing points of view at some length. I can write about complex subjects in a letter, an essay or a report, underlining what I consider to be the salient issues. I can select a style appropriate to the reader in mind.</p> | <p>I can write clear, smooth-flowing text in an appropriate style. I can write complex letters, reports or articles which present a case with an effective logical structure which helps the recipient to notice and remember significant points. I can write summaries and reviews of professional or literary works.</p> |

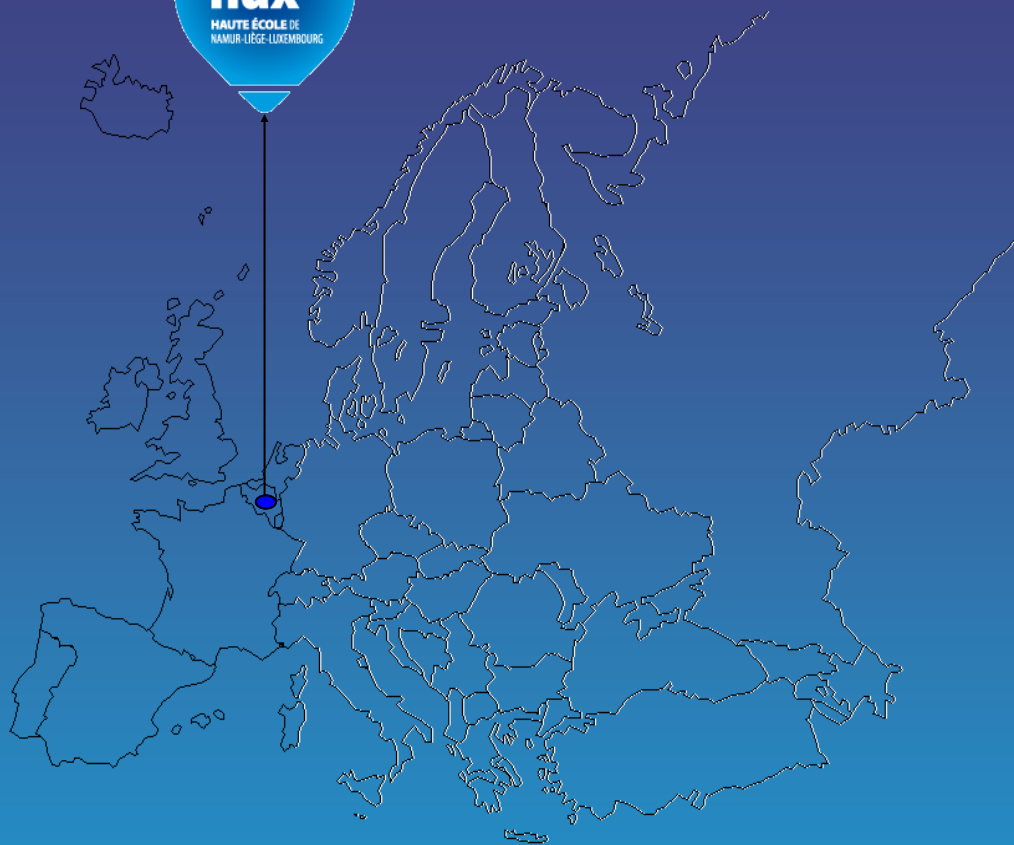
## Annexe 9 : Formation par catégorie

|                                 | FORMATION  | SITE                              | CONTACT   |
|---------------------------------|--|-----------------------------------|---|
|                                 | 0415. Assistant de direction   | Arlon                             | Murielle Thunus   |
|                                 | 0411. Comptabilité (fiscalité ou gestion )   | Arlon<br>Namur (IESN)             | Murielle Thunus<br>Isabelle Billard et Els de Jong        |
|                                 | 0421. Droit  | Namur (IESN)                      | Isabelle Billard et Els de Jong                           |
| CATÉGORIE<br>ÉCONO-<br>MIQUE    | 0613. Informatique de gestion (analyste-programmeur)                                   | Namur (IESN)                      | Isabelle Billard et Els de Jong                           |
|                                 | 0414. Marketing  | Namur (IESN)                      | Isabelle Billard et Els de Jong                           |
|                                 | 0913. Infirmier  | Namur (paramédical Ste Elisabeth) | Delphine Rasador  |
|                                 | 0913. Sage-femme   | Namur (paramédical Ste Elisabeth) | Delphine Rasador  |
| CATÉGORIE<br>PARA –<br>MÉDICALE | 0913. Spécialisation en salle d'opération  | Namur (paramédical Ste Elisabeth) | Delphine Rasador  |
|                                 | 0913. Spécialisation en santé communautaire  | Namur (paramédical Ste Elisabeth) | Delphine Rasador  |
|                                 | 0913. Spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente (SIAMU)               | Namur (paramédical Ste Elisabeth) | Delphine Rasador  |
|                                 | 0112. Instituteur préscolaire  | Bastogne<br>Champion              | Carine Closter —<br>Chantal Muller                        |
|                                 | 0113. Instituteur primaire   | Bastogne<br>Champion<br>Malonne   | Carine Closter —<br>Chantal Muller —<br>Béatrice Florence |
| CATÉGORIE<br>PÉDA –<br>GOGIQUE  | 0114. Professeur dans l'enseignement secondaire :Allemand- Anglais - Néerlandais       | Bastogne<br>Champion              | Carine Closter —<br>Chantal Muller                        |
|                                 | 0114. Professeur dans l'enseignement secondaire : Economie familiale et sociale        | Namur (IESN)                      | Isabelle Billard et Els de Jong                           |
|                                 | 0114. Professeur dans l'enseignement secondaire : Education physique                   | Malonne                           | Béatrice Florence   |
|                                 | 0114. Professeur dans l'enseignement secondaire : Français - Français langue étrangère | Bastogne<br>Malonne               | Carine Closter —<br>Béatrice Florence                     |

|                                |   |                                    |   |
|--------------------------------|---|------------------------------------|---|
|                                | 0114. Professeur dans l'enseignement secondaire : Français - Religion   | Bastogne<br>Malonne                | Carine Closter<br>Béatrice Florence                     |
|                                | 0141. Professeur dans l'enseignement secondaire : Mathématique  | Bastogne<br>Champion               | Carine Closter<br>Chantal Muller                        |
|                                | 0114. Professeur dans l'enseignement secondaire : Sciences : biologie, chimie, physique                       | Bastogne<br>Champion               | Carine Closter<br>Chantal Muller                        |
|                                | 0114. Professeur dans l'enseignement secondaire : Sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales | Bastogne<br>Malonne                | Carine Closter<br>Béatrice Florence                     |
| CATÉGORIE<br>PÉDA –<br>GOGIQUE | 0114. Post-baccalauréat en orthopédie   | Champion                           | Chantal Muller  |
|                                | 0923. Assistant social  | Namur (social)<br>Arlon            | François Lalaoui<br>Laurence Leonard<br>Murielle Thunus |
|                                | 0322. Bibliothécaire - documentaliste   | Malonne                            | Béatrice Florence                                       |
|                                | 0413. Gestion des ressources humaines   | Namur (social)                     | François Lalaoui<br>Laurence Léonard                    |
| CATÉGORIE<br>SOCIALE           | 0413. Master en ingénierie et action sociales   | Namur (social)<br>Louvain-la-Neuve | Josiane Franssen  |
|                                | 0714. Automatique   | Namur (IESN)                       | Isabelle Billard et Els de Jong                         |
|                                | 0714. Electromécanique  | Arlon<br>Seraing                   | Murielle Thunus<br>Vanessa Rosso                        |
|                                | 0714. Mécatronique et robotique (formation en alternance)   | Seraing                            | Vanessa Rosso   |
| CATÉGORIE<br>TECHNIQUE         | 0613. Informatique et système – orientation sécurité des systèmes   | Namur (IESN)                       | Isabelle Billard et Els de Jong                         |
|                                | 0613. Technologie de l'informatique   | Namur (IESN)                       | Isabelle Billard et Els de Jong                         |
|                                | 071. Sciences industrielles<br>0714/0715 Master en sciences de l'ingénieur industriel                         | Virton                             | Caroline Bossier  |
|                                | 0613. Master en Architecture des systèmes informatiques   | Marche-en-Famenne                  | Véronique Michel  |

**héna  
llux**

HAUTE ÉCOLE DE  
NAMUR - LIÈGE - LUXEMBOURG



Source : <http://www.sujetdebac.fr/fond-de-carte.php>